



Rapport annuel en sécurité incendie MRC de Coaticook - 2016

**Par Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie**

14 mars 2017

Rédaction

Jonathan Garceau

Approbation

Nancy Bilodeau

Dany Brus

Daniel Fortier

Patrick Giguère

Christopher Goodsell

Patrick Lanctôt

Bernard Marion

Benoit Sage

Copies déposées

Direction générale des municipalités de :

Barnston-Ouest

Coaticook

Compton

Dixville

East Hereford

Martinville

Saint-Herménégilde

Saint-Malo

Saint-Venant-de-Paquette

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Stanstead-Est

Waterville

Dépôt officiel

17 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	PORTRAIT DE L'AUTORITÉ.....	6
2.1	Description du territoire.....	6
2.2	Protection incendie actuelle.....	8
2.3	Ressources financières.....	11
2.4	Ressources matérielles.....	17
2.4.1	Alimentation en eau.....	17
2.4.2	Casernes et véhicules d'intervention.....	18
2.4.3	Effectif et formation du personnel en sécurité incendie	21
2.4.4	Horaires de garde.....	23
2.4.5	Accidents de travail.....	24
2.5	Communications.....	24
2.6	Temps de traitement des appels	25
3	PRÉVENTION.....	26
3.1	Réglementation municipale.....	26
3.2	Avertisseurs de fumée.....	27
3.3	Inspection des risques plus élevés	29
3.4	Exercices d'évacuation	30
3.5	Plan d'intervention	30
3.6	Programme de sensibilisation du public	30
4	INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE.....	32
4.1	Type d'interventions.....	32
4.2	Déploiement des services incendie.....	34
4.3	Nombre de pompiers par appel.....	36
4.4	Répartition des appels.....	37
5	INCENDIES.....	39
5.1	Nombre et types d'incendies.....	39
5.2	Pertes matérielles et humaines.....	40
5.3	Analyse des incendies de bâtiments.....	42
5.4	Valeur du matériel sauvegardé lors d'incendies	44
6	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	46
7	RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE.....	47

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 :	Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique.....	9
Figure 2-2 :	Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie.....	15
Figure 2-3 :	Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités.....	16
Figure 2-4 :	Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.....	16
Figure 3-1	Avertisseurs de fumée manquants ou déficients	28
Figure 3-2	Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients.....	28
Figure 4-1	Temps de déploiement moyen par municipalité	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 : Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation.....	6
Tableau 2-2: Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités	7
Tableau 2-3 : Nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque 2016.....	7
Tableau 2-4 : Dessertes du territoire	8
Tableau 2-5 : Ententes en vigueur	10
Tableau 2-6 : Dépenses incendie des municipalités en 2016	12
Tableau 2-7 - Dépenses en sécurité incendie en 2016 par les services en sécurité incendie.....	14
Tableau 2-8 : Dépenses en sécurité incendie	15
Tableau 2-9 : Distribution en eau sur le territoire	17
Tableau 2-10 : Les points d'eau actuels et à aménager.....	17
Tableau 2-11 : Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook	18
Tableau 2-12 : Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC	19
Tableau 2-13 : Équipements des services incendie	20
Tableau 2-14 : Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook	21
Tableau 2-15 : Formation des pompiers et d'officiers	22
Tableau 2-16 : Nombre de personnes ayant complété des formations spécialisées	22
Tableau 2-17 : Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées.....	22
Tableau 2-18 : Heures de formation en 2016	23
Tableau 2-19 : Heures de formations spécialisées.....	23
Tableau 2-20 : Pratiques des pompiers en 2016.....	23
Tableau 2-21 : Accidents de travail en 2016.....	24
Tableau 2-22 : Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire	24
Tableau 2-23 : Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour.....	25
Tableau 3-1 : Règlement de prévention incendies en vigueur dans la MRC de Coaticook	26
Tableau 3-2 : Inspections des risques faibles	27
Tableau 3-3 : Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés ..	29
Tableau 3-4 : Exercices d'évacuation	30
Tableau 3-5 : Activités de sensibilisation en sécurité incendie	31
Tableau 4-1 : Interventions des SSI en 2016	33
Tableau 4-2 : Temps de déploiement par municipalité en 2016.....	34
Tableau 4-3 : Temps déploiement par moment de la journée durant l'année 2016	35
Tableau 4-4 : Nombre moyen de pompiers par appel en 2016	36
Tableau 4-5 : Répartition des appels en fonction de l'heure en 2016.....	37
Tableau 4-6- Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe.....	37
Tableau 4-7 – Temps de mobilisation des SSI	38
Tableau 5-1 : Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2016.....	39
Tableau 5-2 : DSI complétés par municipalités en 2016.....	39
Tableau 5-3 : Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2016	40
Tableau 5-4 : Pertes reliées aux incendies en 2016.....	41
Tableau 5-5 : Répartition des incendies de bâtiments en 2016 selon le niveau de risque	41
Tableau 5-6 : Répartition des pertes en 2016 en fonction du niveau de risque des bâtiments	42
Tableau 5-7 : Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI	42
Tableau 5-8 : Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI	43
Tableau 5-9 : Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI	43
Tableau 5-10 : Perte versus les préservations de matériel	44
Tableau 5-11 : Causes des alarmes incendie.....	45

1 INTRODUCTION

Le rapport annuel en sécurité incendie contient des informations à jour au 31 décembre 2016 sur les services incendie œuvrant sur le territoire de la MRC de Coaticook. On y retrouve un inventaire des équipements et véhicules d'intervention, des points d'eau, ainsi que les ressources humaines disponibles, incluant leur niveau de formation.

Le chapitre 3 présente les activités de prévention réalisées au cours de l'année 2016, alors que les chapitres 4 et 5 présentent des statistiques sur les interventions en incendie et autres, qui ont été effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016. Le chapitre 6 présente les indicateurs de performance suggérés par le ministère de la Sécurité publique et le chapitre 7 présente les plans de mise en œuvre adoptés par les municipalités locales et la MRC de Coaticook.

L'analyse des statistiques présentées ici, permettra de mieux cibler les actions de prévention et de sensibilisation à mettre en place et permettra également de mieux orienter les priorités en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC.

Les statistiques utilisées pour la confection de ce rapport proviennent des rapports fournis par la Régie de protection incendie de la région de Coaticook ainsi que des services incendie de Compton et de Waterville. Certains rapports sont également fournis par les services incendie de Saint-Isidore-de-Clifton/Saint-Malo, de la Ville de Stanstead, de Sherbrooke, de Beecher Falls Volunteer Fire Department du Vermont et de la Régie incendie de Massawippi. Les statistiques provinciales proviennent principalement du ministère de la Sécurité publique (MSP).



2 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ

2.1 Description du territoire

La MRC de Coaticook couvre une superficie de 1 332 km² soit environ 10 % du territoire estrien. Elle est délimitée à l'ouest par la MRC de Memphrémagog, au nord par la Ville de Sherbrooke et par la MRC le Haut-Saint-François, au sud et à l'est par la frontière américaine (États du New-Hampshire et du Vermont). La MRC de Coaticook est située au centre-sud de la région administrative de l'Estrie (région 05) et constitue une des sept autorités régionales de l'Estrie. La zone agricole permanente occupe 85 % du territoire. Huit des douze municipalités comptent une zone agricole permanente occupant plus de 90 % de leur territoire. Notons que 60 % du territoire est sous couvert forestier, soit plus de 740 km², entièrement en domaine privé. Ces forêts sont surtout de peuplement de type feuillu et mélangé, avec quelques zones à majorité de résineux. Selon la classification du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le degré d'inflammabilité de ces types de combustibles varie de *très bas* (feuillus) à *élevé* (résineux).

Tableau 2-1 : Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation

Municipalités	Périmètre d'urbanisation Nombre	Périmètre secondaire Nombre	Superficie totale (km ²)	Ratio Mun./MRC	Superficie des zones urbaines (km ²)	Ratio urbain/total
Barnston-Ouest	-	2	97,90	7,35%	0,571	0,58%
Coaticook	2	5	218,89	16,43%	10,500	4,80%
Compton	1	6	205,72	15,44%	4,771	2,32%
Dixville	1	1	76,17	5,72%	2,724	3,58%
East Hereford	1	2	71,56	5,37%	3,919	5,48%
Martinville	1	-	48,64	3,65%	0,735	1,51%
Saint-Herménégilde	1	-	169,90	12,75%	0,240	0,14%
Saint-Malo	1	1	129,30	9,71%	1,087	0,84%
Saint-Venant-de-Paquette	-	1	58,17	4,37%	0,290	0,50%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	1	-	99,35	7,46%	0,487	0,49%
Stanstead-Est	-	1	111,70	8,38%	0,410	0,37%
Waterville	3	1	44,53	3,37%	2,733	6,10%
Sommaire :	12	20	1 331,83	100,00%	28,466	2,14%

La MRC de Coaticook compte une population de 18 933 citoyens. La majorité de celle-ci (76,6%) réside dans trois municipalités soit, Coaticook, Compton et Waterville. Les autres résidents sont dispersés dans les neuf autres municipalités rurales du territoire. Plus de la moitié des gens se situent dans le groupe d'âge 25 à 64 ans (51,7%). Les 0-14 ans représentent 17,2% de la population. Viennent ensuite les groupes 15-24 ans et les plus de 65 ans avec respectivement 11,9% et 19,2% de la population chacun¹.

¹ Institut de la statistique du Québec 2015 :

Le Tableau 2-2 présente la population, la richesse foncière et le budget annuel de chacune des municipalités, alors que le Tableau 2-3 présente le nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque. Ceci donne un bon aperçu de ce que l'on retrouve sur le territoire de la MRC.

Tableau 2-2: Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités

Municipalités	Population ² (habitants)	RFU 2016 (\$)	Budget municipal annuel (\$)
Barnston-Ouest	593	96 128 900	1 175 155
Coaticook	9 235	901 855 200	11 000 000
Compton	3 224	389 230 300	4 290 029
Dixville	707	75 596 300	1 379 334
East Hereford	289	43 767 400	582 607
Martinville	465	43 449 200	694 528
Saint-Herménégilde	671	119 213 900	1 278 131
Saint-Malo	485	74 527 700	1 064 468
Saint-Venant-de-Paquette	100	23 020 200	307 243\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	511	74 867 400	1 036 912
Stanstead-Est	607	124 368 700	1 030 279
Waterville	2 046	205 188 200	2 742 105
Total :	18 933	2 171 213 400	26 580 791

Tableau 2-3 : Nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque 2016

Municipalités	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques élevés (Bâtiments agricoles)	Risques très élevés	Total
Barnston-Ouest	301	19	8	104	6	438
Coaticook	2 594	303	325	192	202	3 616
Compton	1 057	129	57	353	44	1 640
Dixville	249	17	19	66	29	380
East Hereford	128	23	13	46	13	223
Martinville	160	18	5	64	13	260
Saint-Herménégilde	523	22	12	70	10	637
Saint-Malo	265	25	9	92	23	414
Saint-Venant-de-Paquette	91	7	1	18	2	119
Sainte-Edwidge-de-Clifton	153	23	11	162	8	357
Stanstead-Est	342	32	14	179	4	571
Waterville	660	50	44	111	55	920
Total :	6 523	668	518	1 457	409	9 575
% des bâtiments	68,1%	7%	5,4%	15,2%	4,3%	100%

² Statistiques Canada

2.2 Protection incendie actuelle

La MRC de Coaticook compte trois services de sécurité incendie (SSI) sur son territoire : le SSI de Waterville, le SSI de Compton et la Régie de protection incendie de la région de Coaticook. Les SSI des MRC limitrophes, de la Ville de Sherbrooke et même des États-Unis sont également appelés à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le Tableau 2-4 présente le mode de desserte du territoire alors que le Tableau 2-5 présente les ententes en vigueur. Une carte (Figure 2.1) illustre également les territoires d'intervention de chacun des SSI.

Tableau 2-4 : Dessertes du territoire

Municipalité	Secteur de desserte	Risques faibles et moyens	Risques élevés et très élevés
Barnston-Ouest	BAO-1, BAO-PU-1 et BAO-PU-2	Massawippi, Coaticook et Stanstead	
	BAO-2	Stanstead et Coaticook	Derby Line
Coaticook	COA-PU-1, COA-PU-3	Coaticook	
	COA-PU-2,	Coaticook et Compton	
	COA-1, COA-2 et COA-3	Coaticook et Compton	Massawippi
	COA-4, COA-PU-4	Coaticook, Compton et Massawippi	
Compton	COM-PU-1	Compton et Waterville	
	COM-PU-2-3-4 et COM-1	Compton et Waterville	Coaticook
	COM-2	Compton et Coaticook	Waterville
	COM-3	Coaticook et Compton	Waterville
	COM-4	Waterville et Compton	North Hatley
Dixville	DIX-PU-1	Coaticook	
	DIX-PU-2, DIX-1, DIX-2	Coaticook, Compton et Beecher Falls	
East Hereford	EAH-1, EAH-PU-1, EAH-PU-2	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
Martinville	MAR-1	Compton et St-Isidore	Waterville
St-Herménégilde	STH-PU-1	Coaticook	Beecher Falls
	STH-1	Coaticook et Beecher Falls	Compton
	STH-2	Beecher Falls	Coaticook
St-Malo	STM-1	St-Isidore / St-Malo et Beecher Falls	
St-Venant-de-Paquette	STV-1	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
Ste-Edwidge-de-Clifton	STE-PU-1 et STE-1	Coaticook, Compton et St-Isidore/St-Malo	
	STE-2	Compton, Coaticook et St-Isidore/St-Malo	
	STE-3	St-Isidore/St-Malo, Coaticook et Compton	
Stanstead-Est	STA-PU-1 et STA-1	Massawippi et Stanstead	
	STA-2	Stanstead et Massawippi	Derby Line
Waterville	WAT-PU-1	Waterville	Compton
	WAT-1	Waterville, Compton et North Hatley	
	WAT-2	Waterville, North Hatley et Compton	
	WAT-3	Compton, Waterville et North Hatley	
	WAT-4	Sherbrooke	Waterville et Compton

Tableau 2-5 : Ententes en vigueur

SSI ou municipalité	Entente avec SSI	Type d'entente
Régie de protection incendie de la région de Coaticook	Régie Massawippi	Entente d'aide mutuelle - 2011 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Beecher Falls	Contrat de service révisé annuellement, dernier renouvellement : janvier 2015 (en négociation).
	SSI St-Isidore	Entente d'aide mutuelle - 2008 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI de Waterville	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement
SSI Compton	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	R.I.P.I North Hatley	Entente d'aide mutuelle - 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement .
	SSI Saint-Isidore	Entente d'aide mutuelle - 2005 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Massawippi	Entente d'aide mutuelle - 2013 durée 19 mois renouvelable automatiquement.
SSI Waterville	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Sherbrooke	Entente de réciprocité 2016 - Renouvelable automatiquement
	R.I.P.I North-Hatley	Entente d'aide mutuelle - 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle - 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement
Barnston-Ouest	Régie Massawippi	Entente de service - protection contre l'incendie 2016.
	SSI Stanstead	Entente de service - protection contre l'incendie 2016 Renouvelable annuellement. Expiration en 2018.
	SSI Coaticook	Entente d'aide mutuelle - 2013 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
East Hereford	SSI Beecher Falls	Entente de service - couverture incendie, révisé en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service - protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
Martinville	SSI Compton	Entente de service - protection contre l'incendie 2002, renouvelable annuellement. Dernier renouvellement : 2016
Saint-Malo	SSI Beecher Falls	Entente de service - résolution 2009 - Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2008 de 1 an renouvelable automatiquement.
Saint-Venant-de-Paquette	SSI Beecher Falls	Entente de service - couverture incendie, révisée en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service - protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
Stanstead-Est	Régie Massawippi	Entente de service - protection contre l'incendie 2016. Renouvelable annuellement.
	SSI Stanstead	Entente de service - protection contre l'incendie 2016. Renouvelable annuellement.

2.3 Ressources financières

Le Tableau 2-6 présente les ressources financières allouées par les municipalités à la sécurité incendie. Comme il est difficile d'obtenir des montants séparés pour le fonctionnement, la prévention, les interventions et les investissements, les dépenses nettes en sécurité incendie constitue le meilleur indicateur. La quote-part de la MRC pour le service de prévention incendie est également incluse dans les dépenses. Quelques indicateurs sont également présentés au Tableau 2-7, soit le % du budget municipal consacré à l'incendie, les dépenses en incendie par habitant et par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU). Les figures 2.2 à 2.4 illustrent les différents indicateurs par municipalité, pour les trois dernières années.

Notons que les dépenses reliées à l'incendie en 2013 étaient de 120,96 \$ par habitant pour l'ensemble du Québec. Ce budget était toutefois moins important pour les municipalités de 10 000 à 25 000 habitants (99,06 \$ par habitant)³. Les dépenses moyennes en incendie de la MRC de Coaticook en 2016 sont légèrement en hausse en ce qui a trait aux dépenses par habitant (55,63\$ par habitant), mais sont toutefois inférieures à la moyenne provinciale de sa catégorie, et nettement inférieur que la moyenne de l'ensemble de la province.



³ Source : Ministère de la Sécurité publique – statistiques sur les incendies déclarés en 2014

Tableau 2-6 : Dépenses incendie des municipalités en 2016

Municipalités	Dépenses de fonctionnement, intervention ¹	Remboursement en capital et intérêts et réserve ²	Visites de prévention ³	Activités de sensibilisation et éducation du public ⁴	Services extérieurs, ententes ⁵	Quote-part MRC ⁶	Coordination du schéma incendie ⁷	Total dépenses en incendie ⁸	Revenus liés aux incendies ⁹	Dépenses en incendie ¹⁰	Comparatif 2015 ¹¹	Écart entre 2015 et 2016
Barnston-Ouest	7 150	-	2 450	-	38 518	1 935	2 645	52 698	-	52 698	60 494	-7 796
Coaticook	-	-	-	-	288 659	19 498	23 981	332 138	-	332 138	343 210	-11 072
Compton	167 929	35 154	3 015	2 966	-	1 360	10 273	220 697	-	220 697	280 706	-60 009
Dixville	-	4 500	-	-	22 915	3 001	2 167	32 583	-	32 583	35 063	-2 480
East Hereford	5 472	-	1 043	400	8 355	1 814	1 176	18 260	-	18 260	14 441	3 819
Martinville	445	-	3 528	-	42 032	2 057	1 250	49 312	-	49 312	48 383	929
Saint-Herménégilde	8 589	5 000	-	-	33 253	1 886	3 349	52 077	4 849	47 228	42 467	4 761
Saint-Malo	23 336	-	-	-	28 981	2 637	2 015	56 969	-	56 969	71 751	-14 782
Saint-Venant-de-Paquette	4 352	-	460	-	3 711	459	718	9 700	-	9 700	10 429	-729
Sainte-Edwidge-de-Clifton	20 087	-	-	-		3 388	2 310	25 785	925	24 860	41 295	-16 435
Stanstead-Est	8 080	-	1 200	-	48 616	2 543	3 283	63 722	-	63 722	65 895	-2 173
Waterville	82 425	41 760	321	841	8 400	5 782	5 512	145 041	-	145 041	129 347	15 694
Total	327 865	86 414	12 017	4 207	523 440	46 360	58 679	1 058 982	5 774	1 053 208	1 143 481	-90 273
Régie incendie de Coaticook*	238 008	-	11 236	6 287	9 406	-	-	265 437	-	265 437	253 157	12 280

Les colonnes 6, 7, 8, 10 et 11 seront remplies par la MRC

*Sommes des montants des municipalités de Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton

Notes explicatives

1	<p>Les dépenses de fonctionnement, intervention doivent inclure : le coût relié aux interventions (salaire et avantages sociaux), pratiques et exercices d'évacuation, assurances (responsabilité, véhicule et bâtiment), envois postaux, communications (téléphone et internet), fournitures de bureau et papeterie, ameublement, cotisation et abonnement, journaux et revues, dépenses liées à l'informatique, services professionnels, immatriculation des véhicules, location, entretien de bâtiment, chauffage, etc.</p> <p>Les dépenses des colonnes 12 à 20 ne doivent pas être comptabilisées dans cette colonne.</p> <p>Toutefois, le coût associé au remboursement de capital et intérêts ou de montant réservé pour investissements futurs ne doit pas être comptabilisé dans le montant inscrit dans la colonne dépenses de fonctionnement, intervention. De plus, les frais liés aux activités de prévention et de sensibilisation ne doivent pas être comptabilisés dans cette colonne.</p>
2	<p>Le coût associé au remboursement de capital et intérêts de règlement d'emprunt pour achat d'équipement, bâtiment ou véhicule, de même que tout montant budgété et réservé pour investissements futurs doit être comptabilisé dans cette colonne et non dans la colonne dépenses de fonctionnement, intervention.</p>
3	<p>Les dépenses de la colonne visites de prévention comprennent les montants payés pour les visites de prévention des risques faibles et moyens (montant forfaitaire ou horaire réellement dépensés) pour le respect du calendrier de mise en œuvre du schéma incendie et excluent les activités de sensibilisation du public (comptabilisées à la colonne 4) ainsi que les pratiques des services incendies (comptabilisées à la colonne 1).</p>
4	<p>Les dépenses de la colonne sensibilisation et éducation du public comprennent les montants payés pour les différentes activités de prévention et de sensibilisation se déroulant dans les municipalités (Camp 911, Sécurijour, Expo de la Vallée de la Coaticook, Fête régionale de la famille, Pompier d'un jour, etc.) Les coûts d'impression, d'achats de matériels, etc. doivent être inclus tout comme le temps des ressources humaines qui y ont été affectées. Les montants alloués pour représentation (golf, soirée bénéfique ou autre) ne sont pas inclus dans le calcul de cette colonne mais devraient l'être dans la colonne 1.</p>
5	<p>Les services extérieurs, ententes comprennent les montants que les municipalités paient aux services de sécurité incendie (SSI) les desservants. Le montant peut être forfaitaire ou à l'acte ou une combinaison des 2 ou encore une quote-part à titre de membre d'une régie. Le coût total doit être indiqué.</p>
6	<p>Le montant facturé par la MRC aux termes du règlement 3-058 (2015), représentant la quote-part pour la prévention incendie (services du TPI de la MRC). La Municipalité de Compton doit ajouter la facturation qu'elle a reçue pour l'année 2016 pour le logiciel TARGET.</p>
7	<p>Le montant pour la coordination du schéma incendie est incluse dans la quote-part facturée aux termes du règlement 3-054 (2015) (services du coordonnateur de la MRC).</p>
8	<p>Total des montants des colonnes 1 à 5 déclarés par les municipalités et les montants de quote-part des colonnes 6 et 7 payés à la MRC.</p>
9	<p>Les revenus liés aux incendies comprennent les revenus de location de bâtiment utilisés pour l'incendie mais excluant les revenus comptabilisés à la colonne 21.</p>
10	<p>Les dépenses sont obtenues en soustrayant les revenus des dépenses totales. Le chiffre ainsi obtenu est également divisé par habitant pour des fins de comparaison.</p>
11	<p>L'année 2015 est indiquée à titre comparatif. La comparaison doit cependant être faite avec des réserves puisque l'ensemble des intervenants ne comptabilisaient pas les dépenses dans les mêmes postes budgétaires, ni de la même manière.</p>

Tableau 2-7 - Dépenses en sécurité incendie en 2016 par les services en sécurité incendie

SSI	Achat d'équipements ¹²	Entretien et réparation d'équipements ¹³	Achat de véhicules ¹⁴	Entretien et réparation des véhicules ¹⁵	Entraide ¹⁶	Formation ¹⁷	Autres frais-formation ¹⁸	TPI ¹⁹	Total des dépenses des SSI ²⁰	Dépenses 2015	Écart entre 2015 et 2016	Dépenses par habitants
Régie (Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton)	33 895	13 791	-	17 067	1 947	25 381	18 932	-	111 013	60 856	50 157	9,98
SSI Compton (Compton et Martinville)	9 285	6 029	-	14 808	5 557	11 834	5 612	28 792	81 917	98 107	-16 190	22,21
SSI Waterville	9 432	6 162	13 367	5 845	2 738	35 019	2 900	-	75 463	49 556	25 907	36,88
Total	52 612	25 982	13 367	37 720	10 242	72 234	27 444	28 792	268 393	208 519	59 874	15,92

12	Les dépenses de la colonne Achat d'équipements comprennent l'achat de tout équipement pour la prévention incendie (ex : habits de combat, vêtements, radio portatives, tuyaux, masques, pneumatique, etc.).
13	Les dépenses de la colonne Entretien et réparation d'équipements comprennent toutes les dépenses pour l'entretien des équipements y compris les pièces et les tests, etc. Toutefois les réparations et entretien de bornes sèches ou de bornes reliées à un réseau sont exclus et non comptabilisées dans ce rapport.
14	Les dépenses de la colonne Achat de véhicules comprennent le coût liés à l'achat d'un véhicule mais exclues les remboursements en capital et intérêts, ceux-ci étant comptabilisés dans le tableau précédent.
15	Les dépenses de la colonne Entretien et réparation de véhicules comprennent toutes les dépenses pour l'entretien des véhicules y compris les pièces, le carburant, la location lors d'immobilisation du véhicule, tests, etc.
16	Les dépenses de la colonne Entraide comprennent les dépenses prévues aux termes des ententes en vigueur ainsi que les dépenses à l'acte payées en 2016 (y compris à titre d'exemples mais non limitatif : pelle mécanique, tracteur, remorqueuse, etc.).
17	Les dépenses de la colonne Formation comprennent les coûts versés à une école reconnue ou centre de Formation ou association pour la formation ou la mise à niveau des pompiers y compris les permanents.
18	Les dépenses de la colonne Autres frais - Formation comprennent les coûts associés à la formation ou la mise À niveau des pompiers, soient les frais de déplacements et de séjour, le temps de la ressource pour assister à la formation, etc.
19	Si applicable - Les dépenses de la colonne TPI comprennent toutes les dépenses de prévention incendie non comptabilisées dans la colonne 3 Visites de Prévention .
20	Total des colonnes 12 à 19
21	Les revenus devant être comptabilisé dans la colonne Revenus sont les frais facturés aux municipalités Desservies par le SSI ainsi que l'entraide facturée, les remboursements de la SAAQ pour les pinces de désincarcération, l'aide financière du MSP pour la formation, les subventions ou autre formes d'aides financières ou de remises, etc. Donc, la Régie comptabilise dans cette colonne les montants facturés aux municipalités membres de celle-ci et la Municipalité de Compton comptabilise dans cette colonne le montant facturé à la Municipalité de Martinville.

Tableau 2-8 : Dépenses en sécurité incendie

Municipalités	% du budget municipal alloué à l'incendie		Dépenses nettes en incendie par habitant		Dépenses nettes / 100\$ RFU	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Barnston-Ouest	4,5%	6%	88,87\$	102,01\$	0,05\$	0,06\$
Coaticook	3%	2,7%	35,97\$	33,61\$	0,04\$	0,04\$
Compton	5,1%	5,6%	68,45\$	78,03\$	0,06\$	0,07\$
Dixville	2,4%	3%	46,09\$	49,04\$	0,04\$	0,05\$
East Hereford	3,1%	2,8%	63,18\$	49,97\$	0,04\$	0,04\$
Martinville	7,1%	6,9%	106,05\$	104,05\$	0,11\$	0,11\$
Saint-Herménégilde	3,7%	3,9%	70,38\$	75,73\$	0,04\$	0,04\$
Saint-Malo	5,4%	4,3%	117,46\$	147,94\$	0,08\$	0,09\$
Saint-Venant-de-Paquette	3,2%	3,5%	97,00\$	104,29\$	0,04\$	0,04\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	2,4%	2,1%	48,65\$	50,96\$	0,03\$	0,03\$
Stanstead-Est	6,2%	3,8%	104,98\$	106,80\$	0,05\$	0,06\$
Waterville	5,3%	4,7%	70,89\$	60,36\$	0,07\$	0,06\$
MRC de Coaticook	4%	3,5%	55,63\$	52,49\$	0,05\$	0,05\$
Régie incendie de Coaticook	3%	3%	39,27\$	41,60\$	0,04\$	0,04\$
Moyenne provinciale (2013)	120,96\$					

Figure 2-2 : Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie

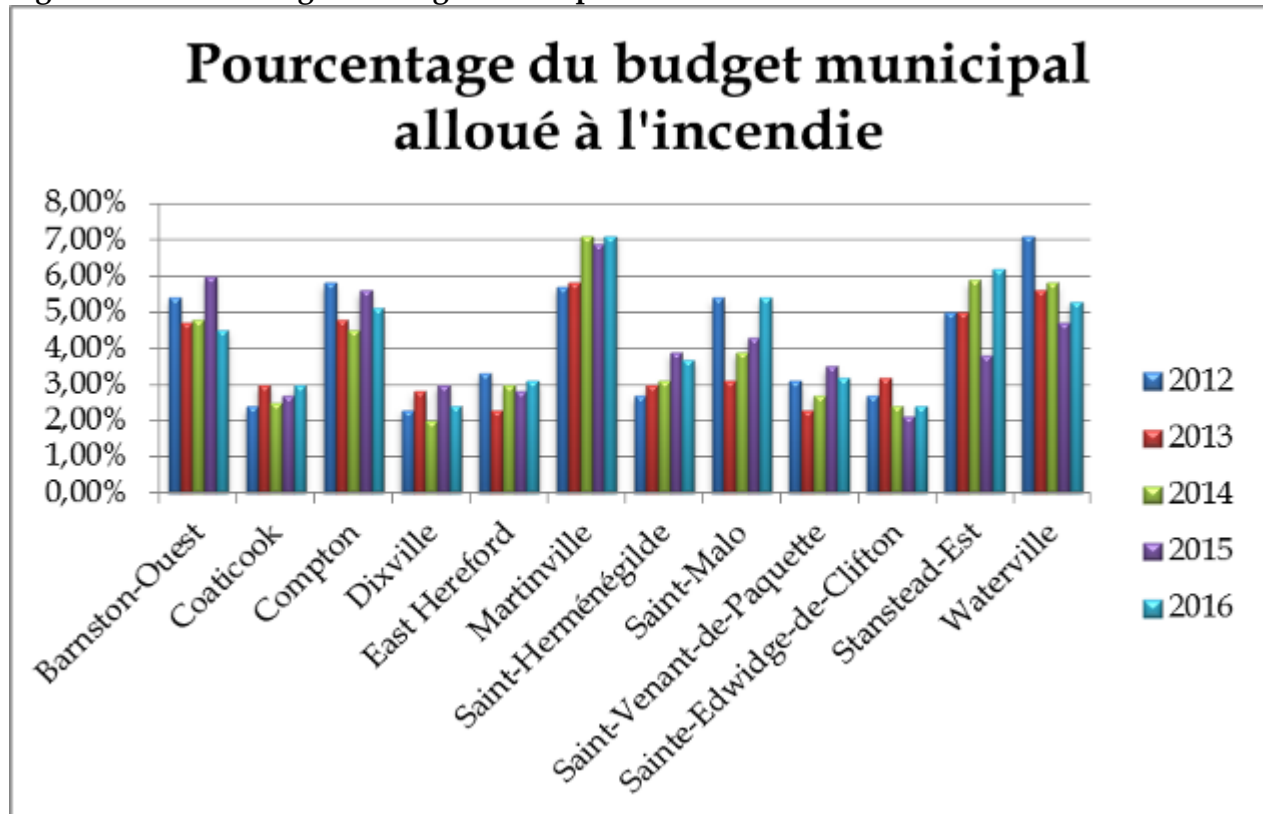


Figure 2-3 : Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités

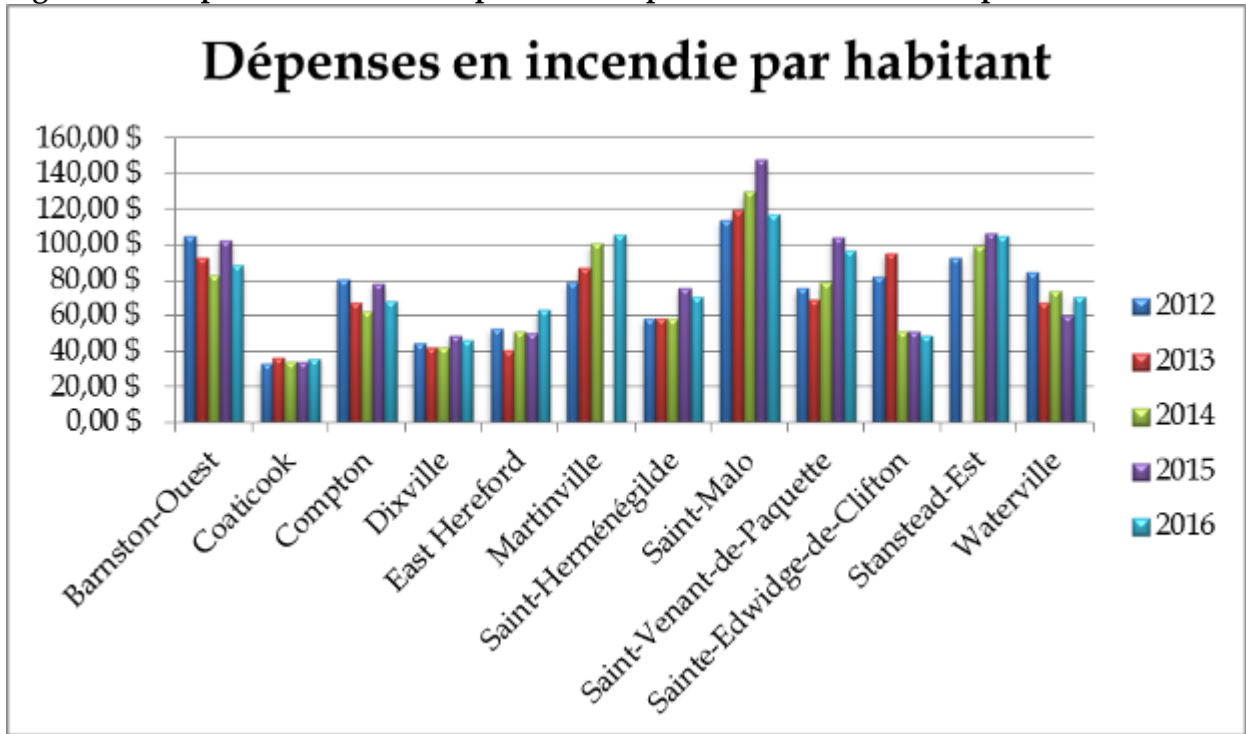
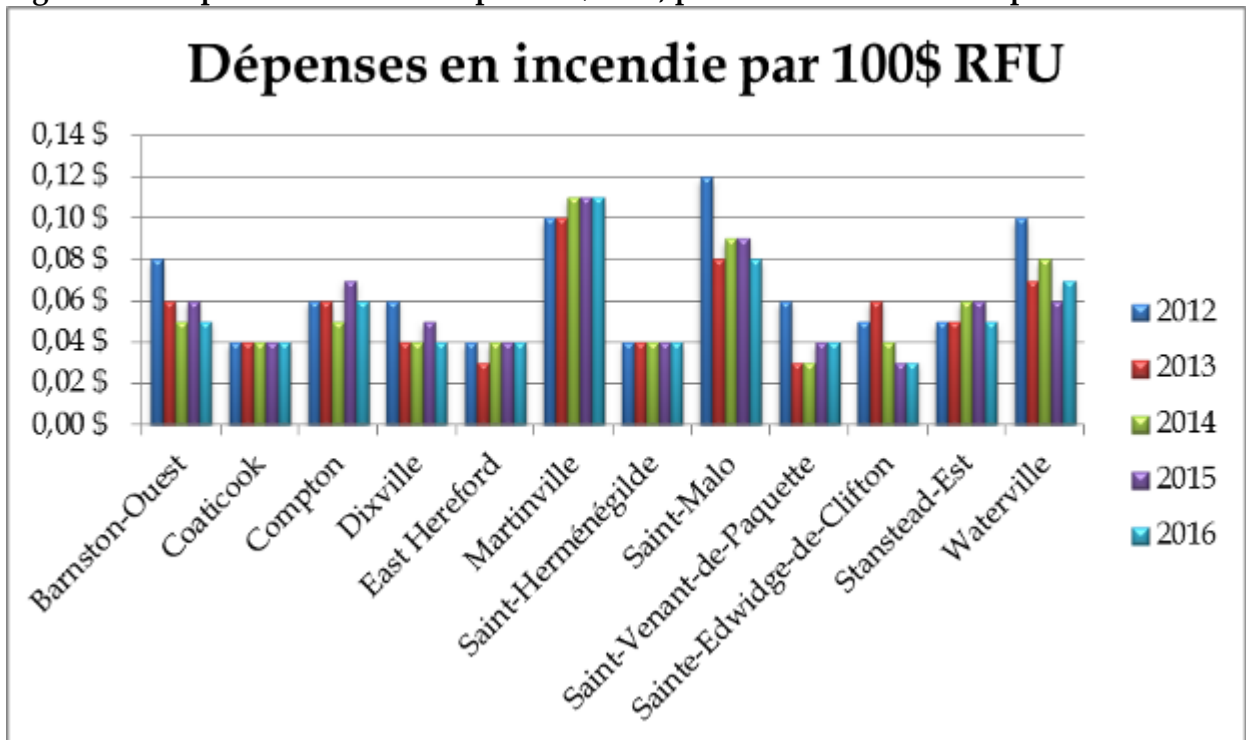


Figure 2-4 : Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.



2.4 Ressources matérielles

2.4.1 Alimentation en eau

Cette sous-section présente la couverture en eau offerte par le réseau d'aqueduc et les points d'eau présents sur le territoire de la MRC. Un travail important a été effectué pour mettre en place plusieurs bornes sèches sur le territoire. Le Tableau 2-9 illustre la distribution en eau sur le territoire, alors que le Tableau 2-10 présente les bornes sèches installées et celles prévues.

Tableau 2-9 : Distribution en eau sur le territoire

Municipalités	Réseau d'aqueduc avec poteaux d'incendie	Poteaux d'incendie			% P.U. couvert/ borne fontaine conforme ²	Codification NFPA 291	Programme d'entretien (selon NFPA 25 et 291)
		Total	Conformes ¹	Pourcentage conformité du réseau			
Barnston-Ouest	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Coaticook	1	306	306	100%	61,2%	Oui	Oui
Compton	1	54	44	82%	27,9%	Oui	Oui
Dixville	1	15	12	80%	26,9%	Oui	Oui
East Hereford	1	8	8	100%	6,7%	Oui	Oui
Martinville	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
St-Herménégilde	1	5	4	80%	66,3%	Oui	Oui
Saint-Malo	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
St-Venant-de-Paquette	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Ste-Edwidge-de-Clifton	1	9	0	0%	52,3%	Non	Oui
Stanstead-Est	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Waterville	1	68	58	85%	72,4%	Oui	Oui
Total	7	465	433	93%	38,2%	6	7

¹Poteau répondant aux critères de 1 500 l/min à une pression minimum de 140 kPa.

²Inclus les périmètres urbains secondaires.

Tableau 2-10 : Les points d'eau actuels

Municipalité	Bornes sèches			
	Total prévu	Total actuel	P.U.	Hors P.U.
Barnston-Ouest	2	2	1	1
Coaticook	3	3	0	3
Compton	3	2	0	3
Dixville	-	-	-	-
East Hereford	1 ¹	1	0	1
Martinville	2	3	1	2
Saint-Herménégilde	4 ¹	4	0	4
Saint-Malo	3	4	1	3
Saint-Venant-de-Paquette	1	1	0	1
Sainte-Edwidge-de-Clifton	7	7	1	6
Stanstead-Est	2	2	0	2
Waterville	3	2	0	2
Total	31	32	4	28

¹Une des bornes d'East Hereford et Saint-Herménégilde a été installée conjointement et est seulement calculée dans la municipalité de Saint-Herménégilde.

2.4.2 Casernes et véhicules d'intervention

Les tableaux 2-11 et 2-12 dressent le portrait des casernes et de leurs véhicules d'intervention qui desservent la totalité du territoire de la MRC. La moyenne d'âge des camions qui se retrouvent dans la MRC de Coaticook est relativement jeune, soit de 2003 et de 2002 pour les véhicules munis d'une pompe. La moyenne d'âge des véhicules des SSI extérieurs qui desservent la MRC de Coaticook est de 14 ans (2002). La moyenne d'âge est de 16 ans (2000) pour les véhicules munis d'une pompe. Les orientations ministérielles spécifient que les camions de 15 ans et plus qui possèdent une plaque d'homologation ULC doivent obtenir une attestation de conformité tous les 5 ans pour pouvoir demeurer en service. Le Tableau 2-13 présente les différents équipements que possèdent les services incendie de la MRC de Coaticook et ceux ayant à y intervenir.

Tableau 2-11 : Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook

Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (l/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
Régie de protection incendie de la région de Coaticook 18, rue Adams, Coaticook	Autopompe	204	2010	4777 l/min	3637 L	-	ULC	-	2016
	Autopompe-échelle	404	1995	4777 l/min	2270 L	-	ULC	NON	2016
	Autopompe-citerne	304	2000	4777 l/min	11 365 L	25 CM C	ULC	-	2016
	Unité d'urgence	1104	2006	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule de service	804	2009	-	-	-	-	-	-
	Bateau zodiac	-	2012	-	-	-	-	-	-
	VTT	-	2015	-	-	-	-	-	-
447, ch Chamberlain Dixville	Véhicule utilitaire	-	2005	-	-	-	-	-	-
795, Principal, St-Herménégilde	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
1829, ch Tremblay, Ste-Edwidge	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
SSI de Compton 3, ch Cookshire, Compton	Autopompe	271	1998	4777 l/min	3 640 L	-	ULC	2015	2016
	Camion-citerne	1371	2007	-	15 000 L	25 CM R	ULC	-	2016
	Véhicule de service	1071	2007	-	-	-	-	-	2016
SSI de Waterville 600, rue Principale sud, Waterville	Autopompe	251	2002	5 000 l/min	3 640 L	-	ULC	-	2016
	Autopompe-citerne	351	2008	1932 l/min	10 000 L	30 CM C	ULC	-	2016
	Autobus	1951	2001	-	-	-	-	-	-

¹C=Carrée R=Ronde

Tableau 2-12 : Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC

Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial/ min (l/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
Régie de Massawippi 958, rue Main, Ayer's Cliff, MRC de Memphrémagog	Autopompe	221	1996	5000 l/min	3 637 L	-	ULC	-	2016
	Camion-citerne	321	2013	N/A	14 548 L	25 CM C	ULC	-	2016
	Fourgon de secours	1021	1997	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule de service	521	2008	-	-	-	-	-	2016
	Bateau zodiac	1421	2013	-	-	-	-	-	2016
R.I.P.I. de North Hatley 3123, Capelton, North Hatley, MRC de Memphrémagog	Autopompe	231	1997	3820 l/min	3 640 L	-	2011	2011	2016
	Autopompe-citerne	631	2013	6 819 l/min	4 546 L	20,3 CM R	2012	-	2016
	Autopompe-citerne	632	1985	2 045 l/min	4 546 L	25,4 CM R	2012	-	2016
	Fourgon de secours	831	2008	-	-	-	-	-	2016
SSI de Beecher Falls 1935, River Road, Beecher Falls, Vermont, É-U	Fourgon de secours	44E2	2006	4 730 l/min	760 L	-	-	-	N/A
	Autopompe	44E1	1996	4 730 l/min	3 790 L	-	-	-	N/A
	Autopompe	44E1	1989	5 680 l/min	3 790 L	-	-	-	N/A
	Autopompe-citerne	44W1	1986	1 893 l/min	17 035 L	25 CM C	-	-	N/A
	Autopompe-citerne	44W2	2010	4730 l/min	15 120 L	25 CM R	-	-	N/A
	Unité de service	44R1	1996	-	-	-	-	-	N/A
	Unité mat. dangereuses	44S2	2005	-	-	-	-	-	N/A
	Remorque médicale	44S1	2007	-	-	-	-	-	N/A
	Bateau zodiac	-	2011	-	-	-	-	-	-
Côte à côte chenilles	-	2015	-	-	-	-	-	-	
SSI de Derby Line	Autopompe	1	2001	4 732 l/min	4 732 L	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe	3	2011	4 732 l/min	-	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe	5	2013	4 732 l/min	-	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe-citerne	4	N/D	3 785 l/min	7 571 L	-	N/D	N/D	N/A
	Camion-échelle	6	1996	-	-	-	N/D	N/D	N/A
	Fourgon de secours	2	1992	-	-	-	-	-	N/A
	Véhicule de service	7	2005	-	-	-	-	-	N/A
SSI de Sherbrooke 10, rue Samuel-Gratham, Sherbrooke	Autopompe	206	1991	6 819 l/min	3 028 L	-	ULC	2013	2016
SSI de Stanstead 425,rue Dufferin, Stanstead, MRC Memphrémagog	Autopompe	271	2000	5000 l/min	4 020 L	-	ULC	2016	2016
	Camion-citerne	371	1996	-	11 470 L	25 CM R	ULC	N/D	2016
	Fourgon de secours	1071	2000	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule service	871	2005	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule PR	571	2001	-	-	-	-	-	2016
Beebe 2, Ch. De North Derby, Stanstead	Autopompe-citerne	672	2011	5000 l/min	9092 L	25 CM C	ULC	2016	2016
	Véhicule tout terrain	1472	2006	-	-	-	-	-	-
SSI de St-Isidore-de-Clifton-St-Malo 77, coop. St-Isidore-de-Clifton, MRC du Haut St-François	Autopompe	291	2003	5 000 l/min	3630 L	-	ULC	-	2016
	Camion-citerne	391	1998	-	14 530 L	25 CM C	ULC	2015	2016
	Camion-citerne	392	1994	-	13 600 L	25 CM C	ULC	2015	2016
	Fourgon de secours	591	1976	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule de service	-	2013	-	-	-	-	-	-

¹C=Carrée R=Ronde

² Informations 2015

Tableau 2-13 : Équipements des services incendie

SSI	Équipements de protection personnelle							Pompes portatives			Bassins (litres)	Génératrices
	Appareils respiratoires	Cylindres	Alarmes de vie	Habits de combat	Radios portatives ⁴	Téléavertisseurs	SMS	Type	Débit (l/min)	Essais annuels		
Du territoire de la MRC												
Régie incendie de Coaticook	27	54	27	40	14	40	OUI	BS18 BS18 BS18 BS18 BS18	1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min	2016	11 365 L 11 365 L ¹	Honda 6 500 W Honda 4 000W
SSI de Compton	17	44	17	21	21	8	OUI	PH27 PH27	2 200 l/min 2 005 l/min	2016 2016	11 365 L 6 820 L ¹ 6 820 L ¹	Honda 3500 W Honda 5000 W
SSI de Waterville	18	49	18	21	21	21	OUI	P-509	2 273 l/min	2016	11 365 L	Honda 5 000 W Honda 5 000 W
Extérieur au territoire de la MRC												
Régie incendie de Massawippi	20	62	20	30	26	25	OUI	CET-25 CV	1 589 l/min	2015	6 700 L 6 700 L	Honda ES 6500
								CET-25 CV	1 589 l/min	2015		
								CET-27 CV	1 798 l/min	2015		
								CET-30 CV	1 926 l/min	2015		
R.I.P.I. de North Hatley	16	46	25	24	22	24	23	Honda-18CV	2 270 l/min	2016	6 820 L 6 820 L	
								Honda-24CV	2 025 l/min	2016		
								Honda 18	1 800 l/min	2016		
								Tomatsu 82	2 500 l/min	2016		
SSI de Beecher Falls	20	50	20	40	40	40		BMW	2 273 l/min		15 142 L 6 625 L	
SSI de St-Isidore-de-Clifton ²	18	44	18	23	24	-	OUI	Honda 18	1 800 l/min	2016	13 638 L 9 400 L 7 500 L	
								Honda 18	1 800 l/min	2016		
								Komatsu 50	1 800 l/min	2016		
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	8	16	8	22	8	22	-	-	-	-	-	-
SSI de Stanstead (2 casernes)	23	45	23	26	24	24	OUI	Honda	2 273 l/min	2016	5 670 L	Honda Honda
								Honda	2 273 l/min	2016	5 670 L 11 340 L	

¹Bassin disponible sur demande

² Informations 2015

2.4.3 Effectif et formation du personnel en sécurité incendie

Le Tableau 2-14 dresse un portrait du nombre de pompiers et d'officiers œuvrant dans les différents services incendie de la MRC de Coaticook. Outre les agents en prévention de la MRC, et les directeurs de la Régie de Coaticook et du SSI de Compton, tous les pompiers et officiers sont à temps partiel. En cas de départ, les effectifs sont habituellement remplacés rapidement.

Tableau 2-14 : Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook

SSI	Officiers	Pompiers	Femme	TPI	Départ	Nouveaux	Total
Régie incendie de Coaticook	7	33	0	2 ¹	3	9	40
SSI de Compton	6	14	3	1*	2	0	21
SSI de Waterville	5	16	0	0	1	2	21
MRC - agent en prévention	-	-	0	2	0	0	2
Total	18	63	3	3 ¹	6	11	82 ¹
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook							
Régie incendie de Massawippi	4	20	0	0	2	2	24
RIPI de North Hatley	3	20	0	0	2	3	23
SSI de Beecher Falls	11	29	1	S/O	0	0	40
SSI de Sherbrooke	4	16	0	0	2	0	20
SSI de Stanstead	5	21	2	0	2	0	26
SSI de St-Isidore-St-Malo ²	7	18	0	0	0	2	25
Total	34	122	3	0	8	5	156
Grand total :	52	187	6	3	14	18	240

¹Les TPI ont reçu la formation de pompier et de TPI. Ils ont été calculés une seule fois dans le total des effectifs. Les TPI de la Régie incendie de Coaticook agissent à titre de pompiers et celui pour le SSI de Compton est aussi le directeur du service. ² Informations 2015

La formation et l'entraînement sont très importants afin d'obtenir et maintenir du personnel performant et efficace. Le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal (S-3.4, r.0.1.) oblige à un minimum de formation pour les directeurs, les officiers et les pompiers, en plus des spécialités qui sont offertes par les services incendie. Les tableaux 2-15 et 2-16 présentent le niveau de formation des officiers et des pompiers des différents SSI appelés à intervenir sur le territoire de la MRC.

La formation et l'entraînement doivent être continus, car lors d'interventions, beaucoup de manœuvres doivent être un réflexe. Les pratiques sont d'autant plus importantes, car le nombre d'interventions est peu élevé. Le nombre d'heures de formation et de pratiques en 2016 est présenté dans les tableaux 2-18 et 2-19 pour les trois services incendies de la MRC.

Tableau 2-15 : Formation des pompiers et d'officiers

Services incendie	Pompiers					Officiers				
	Pompier I complété	Formation Pompier I en cours	Pompier II complété ¹	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme	Officier I	Officier non urbain	Formation en cours	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme
Régie incendie de Coaticook	31	9	3	-	78%	2	-	4	1	43%
SSI de Compton	21	-	-	-	100%	-	7 ²	-	-	116%
SSI de Waterville	18	3	3	-	86%	2	5	1	-	140%
Total	70	12	6	-	86%	4	12	5	1	94%
MRC - Agent en prévention	Technique en prévention incendie complétée									100%
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook										
Régie incendie de Massawippi	23	1	3	-	96%	3	1	-	-	100%
RIFI de North Hatley	16	3	3	2	91%	2	2	-	-	100%
SSI de Beecher Falls	38	-	15	-	95%	11	-	-	-	100%
SSI de Sherbrooke	17	-	16	1	100%	4	-	-	-	100%
SSI de Stanstead	17	2	2	7	92%	1	8	-	1	200%
SSI de St-Isidore/St-Malo ³	10	5	-	3	72%	3	3	-	1	100%
Total hors MRC	121	6	39	12	85%	24	14	-	2	118%
Grand total	191	18	45	13	86%	28	26	5	4	112%

¹ Le nombre de pompiers ayant reçus la formation de Pompier II est inclus dans la colonne "Pompier I complété"

² Un pompier a reçu la formation d'Officier non urbain pour combler le manque d'officier lors d'interventions majeures et/ou lors d'absence d'officiers réguliers. ³ Informations 2015

Tableau 2-16 : Nombre de personnes ayant complété des formations spécialisées

Service incendie	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	RCCI ¹	TPI ²	Premiers répondants
Régie incendie de Coaticook	12	7	27	7	2	19
SSI de Compton	11	-	17	7	1	5
SSI de Waterville	13	-	17	7	-	19 ³
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook						
Régie incendie de Massawippi	7	3	6	7	-	17
RIFI de North Hatley	4	3	6	1	-	-
SSI de Beecher Falls	20	12	20	-	-	11
SSI de Sherbrooke	19	11	17	-	-	-
SSI de Stanstead	21	0	19	10	-	25
SSI de St-Isidore/St-Malo ⁴	14	-	16	3	-	-

¹ RCCI - Recherche des causes et circonstances en incendie ² TPI - Technicien en prévention incendie

³ Formation niveau 2

⁴ Informations 2015

Tableau 2-17 : Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées

Service incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses*	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Autosauvetage
Régie incendie de Coaticook	12	11	2	2	24
SSI de Compton	-	4	-	-	14
SSI de Waterville	-	18	-	-	10
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook					
Régie incendie de Massawippi	8	22	2	2	22
RIFI de North Hatley	12	4	3	3	4
SSI de Beecher Falls	2	20	6	4	-
SSI de St-Isidore/St-Malo ¹	-	-	-	2	12
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	-	-	-	-	-
SSI de Stanstead	1	2	2	2	-

¹ Informations 2015

Tableau 2-18 : Heures de formation en 2016

Services incendie	Pompier I	Officier I ou non urbain	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	Autosauvetage	RCCI ¹	TPI ²	Total
Régie incendie de Coaticook	1161	360	-	-	-	-	-	-	1521
SSI de Compton	118	-	-	-	-	9	16	-	143
SSI de Waterville	231	82	-	-	-	-	-	-	313
Total :	1 510	442	-	-	-	9	16	-	1 977

¹RCCI - Recherche des causes et circonstances en incendie ²TPI - Technicien en prévention incendie

Tableau 2-19 : Heures de formations spécialisées

Services incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Premiers répondants	Total
Régie incendie de Coaticook	-	-	-	-	228	228
SSI de Compton	-	8	-	-	12	20
SSI de Waterville	-	420	-	-	240	660
Total :	-	428	-	-	480	908

Tableau 2-20 : Pratiques des pompiers en 2016

Services incendie	Nombre de pratique	Nombre moyen de participants/nombre total de pompiers	Durée des pratiques	Heures totales de pratiques*	Moyenne d'heures de pratique / personne
Régie incendie de Coaticook	21	23/40	2h30	1 208	30h
SSI de Compton	14	14/21	3h	588	28h
SSI de Waterville	12	17/21	3h	612	36h
SSI à l'extérieur de la MRC					
Régie incendie de Massawippi	24	15/24	3h	1 080	45h
RIPi de North Hatley	10	12/23	3h	360	16h
SSI de Beecher Fall's	20	20/40	2h	800	20h
SSI de St-Isidore/St-Malo	14	14/25	3h	588	24h
SSI de Stanstead	17	17/26	4h	1 156	45h

*Note : le nombre d'heures est estimé en fonction du nombre moyen de pompiers présents à ces pratiques.

2.4.4 Horaires de garde

Régie de protection incendie de la région de Coaticook :

Il y a une période de garde sur le territoire de la Régie (hors caserne) les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Compton :

Il y a une période de garde sur le territoire (hors caserne) les fins de semaine, du samedi 18 h au dimanche 18 h, pour 3 membres de la brigade, soit un officier et deux pompiers (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Waterville :

Il y a une période de garde les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

2.4.5 Accidents de travail

Comme l'indique le Tableau 2-21, il n'y a eu aucun accident de travail dans les services incendie présents sur le territoire pour l'année 2016.

Tableau 2-21 : Accidents de travail en 2016

SSI	Nombre d'accidents	Avec pertes d'heures	Sans perte d'heures	Nb. heures perdues	Nb. pertes de vie
Régie incendie de Coaticook	0	0	0	0	0
SSI de Compton	0	0	0	0	0
SSI de Waterville	0	0	0	0	0
SSI à l'extérieur de la MRC					
Régie incendie de Massawippi	0	0	0	0	0
RIPI de North Hatley	0	0	0	0	0
SSI de Beecher Fall's	0	0	0	0	0
SSI de St-Isidore-St-Malo	0	0	0	0	0
SSI de Sherbrooke	0	0	0	0	0
SSI de Stanstead	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

2.5 Communications

Depuis la fin de l'année 2008, l'ensemble de la MRC de Coaticook est desservi par la centrale de répartition de CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) qui offre le 2e niveau de répartition pour ses appels d'urgence. Certains autres centres d'urgence sont également interpellés lorsque les services incendie des MRC voisines sont appelés à intervenir. Le Tableau 2-22 résume la situation qui prévalait au 31 décembre 2016.

Tableau 2-22 : Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire

Service incendie	Centrale d'appel d'urgence	2e niveau de répartition
Du territoire de la MRC		
Régie incendie de Coaticook	CAUCA	CAUCA
SSI de Compton	CAUCA	CAUCA
SSI de Waterville	CAUCA	CAUCA
Extérieur du territoire de la MRC		
Régie incendie de Massawippi	Lévis/CAUCA	-
SSI de Beecher Falls	CAUCA et Colebrook	-
RIPI de North Hatley	Lévis	-
SSI de St-Isidore-de-Clifton/St-Malo	CAUCA	CAUCA
SSI de Sherbrooke	911 Sherbrooke	911 Sherbrooke
SSI de Stanstead	Lévis/CAUCA	-

2.6 Temps de traitement des appels

Le Tableau 2-23 présente le temps moyen de traitement des appels par la centrale d'urgence selon la période du jour. Il s'agit du délai entre l'heure où l'appel a été reçu au 911 et le moment où les services incendies ont été alertés.

Tableau 2-23 : Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour

Période de la journée	Moyenne de temps de traitement (mm:ss)	Nombre d'appels
Jour	01:04	70
Soir	01:01	56
Nuit	00:55	60
Moyenne générale :	01:00	186



3 PRÉVENTION

3.1 Réglementation municipale

La mise à niveau de la réglementation en matière de prévention incendie fait partie des mesures prévues aux SCRSI de la MRC de Coaticook. L'application de normes éprouvées en sécurité représente l'une des façons les plus efficaces de réduire les pertes de vie et les pertes matérielles attribuables aux incendies. Le tableau ci-dessous présente les règlements qui étaient en vigueur dans les municipalités relativement à la prévention incendie en 2016.

Tableau 3-1 : Règlement de prévention incendies en vigueur dans la MRC de Coaticook

Municipalités	Règlement général relatif à la prévention contre les incendies	Règlements spécifiques								
		Règlement de création du SSI	Paix/bon ordre et nuisance	Nuisance	Tarification incendie de véhicule	Fausse alarme	Stationnement	Feu à ciel ouvert	Permis et certificat de construction	Utilisation borne incendie
Barnston-Ouest	No. 245-2015	-	X	X	-	X	X	X	-	-
Coaticook	No 12-5 RM 110 (2015)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Compton	No. 2015-128	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dixville	No. 166-14	X	X	X	X	-	X	X	-	X
East Hereford	No. 241-14	-	X	X	X	-	-	-	X	X
Martinville	No. 2014-103	-	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Herménégilde	No. 244 2015	X	X	X	X	X	-	X	-	X
Saint-Malo	No. 390 2015	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Saint-Venant-de-Paquette	No. 14-310	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Sainte-Edwidge-de-Clifton	No. R349-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stanstead-Est	No. 2015-03	-	X	X	-	-	-	X	X	-
Waterville	No. 557-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X



3.2 Avertisseurs de fumée

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels peut sauver des vies. Il est donc primordial que tous les logements des immeubles résidentiels de risques faibles et moyens en soient pourvus. Des visites de prévention incendie sont faites dans ces catégories de risques par les pompiers des SSI sur une fréquence de 4 ou 6 ans. Les visites aux 4 ans se font dans les secteurs où le déploiement des SSI est supérieur à 15 minutes. Malheureusement, on constate que malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation sur les avertisseurs de fumée, un trop grand nombre de résidences ou de logements ne sont toujours pas équipés d'appareils de détection fonctionnels (Tableau 3-2).

Tableau 3-2 : Inspections des risques faibles

Municipalités	Selon SCRSI			Visites de résidences 2016	Réalisation totale			Anomalies 2016						Résultats		
	NB total à visiter	Fréquence (année)	Nb à visiter / année		% de réalisation en 2016	Cumulatif depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% réalisation totale	Avertisseurs défectueux ou manquants		Détecteur de monoxyde manquant ¹		Autres anomalies		Absence	Refus	Vacant
Barnston-Ouest	302	4 ou 6	50	50	100%	50	17%	9	18%	10	20%	5	10%	26	0	1
Coaticook	3 582	4 ou 6	597	452	76%	452	13%	102	23%	86	19%	19	4%	29	1	9
Compton	1 124	4 ou 6	187	127	68%	127	11%	20	16%	29	23%	2	2%	7	0	2
Dixville	270	4 ou 6	45	26	58%	26	10%	7	27%	9	35%	1	4%	1	0	1
East Hereford	157	4 ou 6	26	39	150%	39	25%	9	23%	13	33%	1	3%	15	0	0
Martinville	151	4 ou 6	25	34	136%	34	23%	2	6%	5	15%	1	3%	7	1	1
St-Herménégilde	530	4 ou 6	88	23	26%	23	4%	12	52%	11	48%	0	0%	1	0	0
St-Malo	275	4 ou 6	46	24	52%	24	9%	12	50%	7	29%	2	8%	1	1	0
St-Venant	92	4 ou 6	15	22	147%	22	24%	6	27%	2	9%	0	0	8	0	0
Ste-Edwidge	172	4 ou 6	29	9	31%	9	5%	3	33%	0	0%	0	0	0	0	0
Stanstead-Est	342	4 ou 6	49	36	74%	36	11%	12	33%	14	40%	0	0	0	0	0
Waterville	778	4 ou 6	128	43	34%	43	6%	13	30%	4	9%	0	0	0	0	0
Total-MRC	7 775	4 ou 6	1 285	885	69%	885	11%	207	23%	190	22%	31	4%	95	3	14

¹ À noter que les anomalies sur les détecteurs de monoxyde de carbone sont calculées sur le nombre total des portes visitées et non le nombre de portes devant posséder ce type de détection.

Un nombre impressionnant (23%) de résidences comportent des anomalies au niveau des avertisseurs de fumée. Le pourcentage d'anomalies concernant les détecteurs de monoxyde de carbone est pratiquement aussi élevé (22%). Les tableaux suivants représentent les différents taux d'anomalies rencontrées depuis 2012 (figures 3.1 et 3.2).

Figure 3-1 Avertisseurs de fumée manquants ou déficients

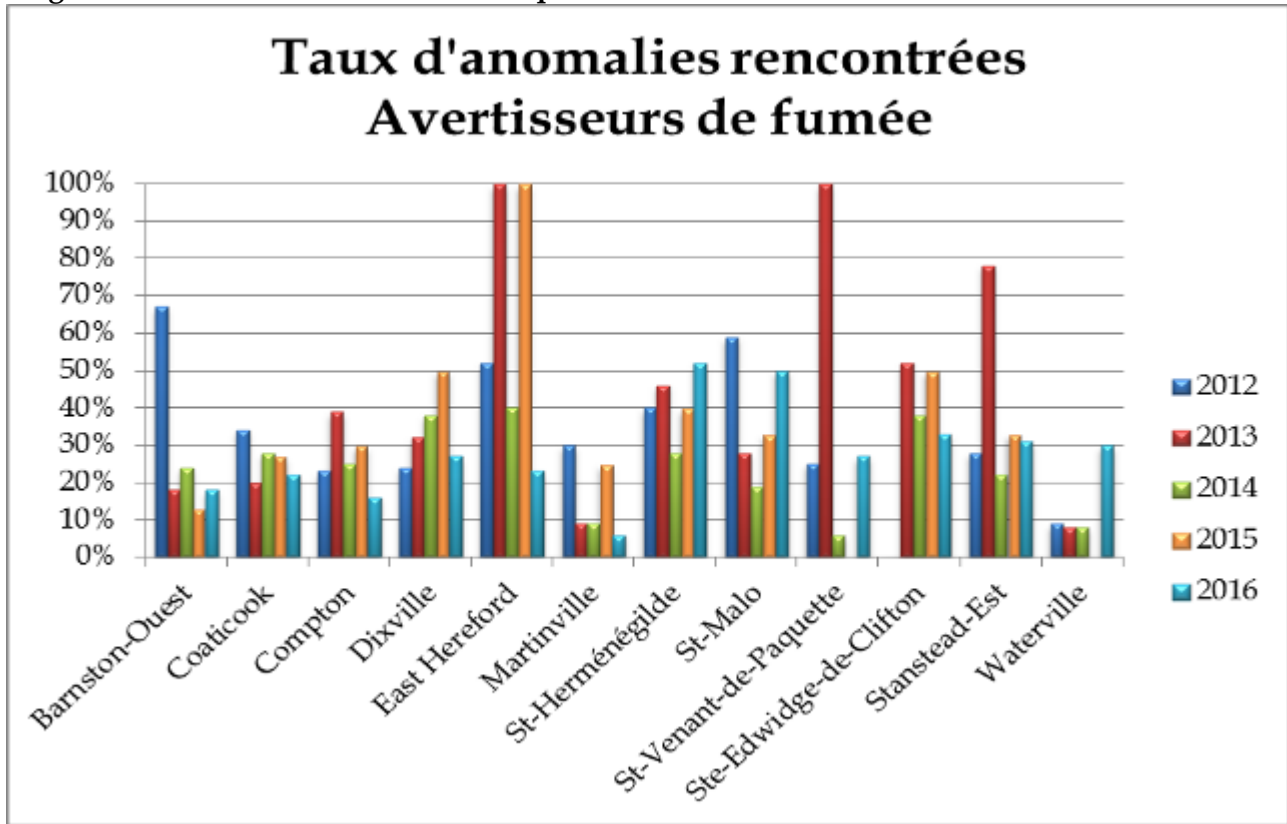
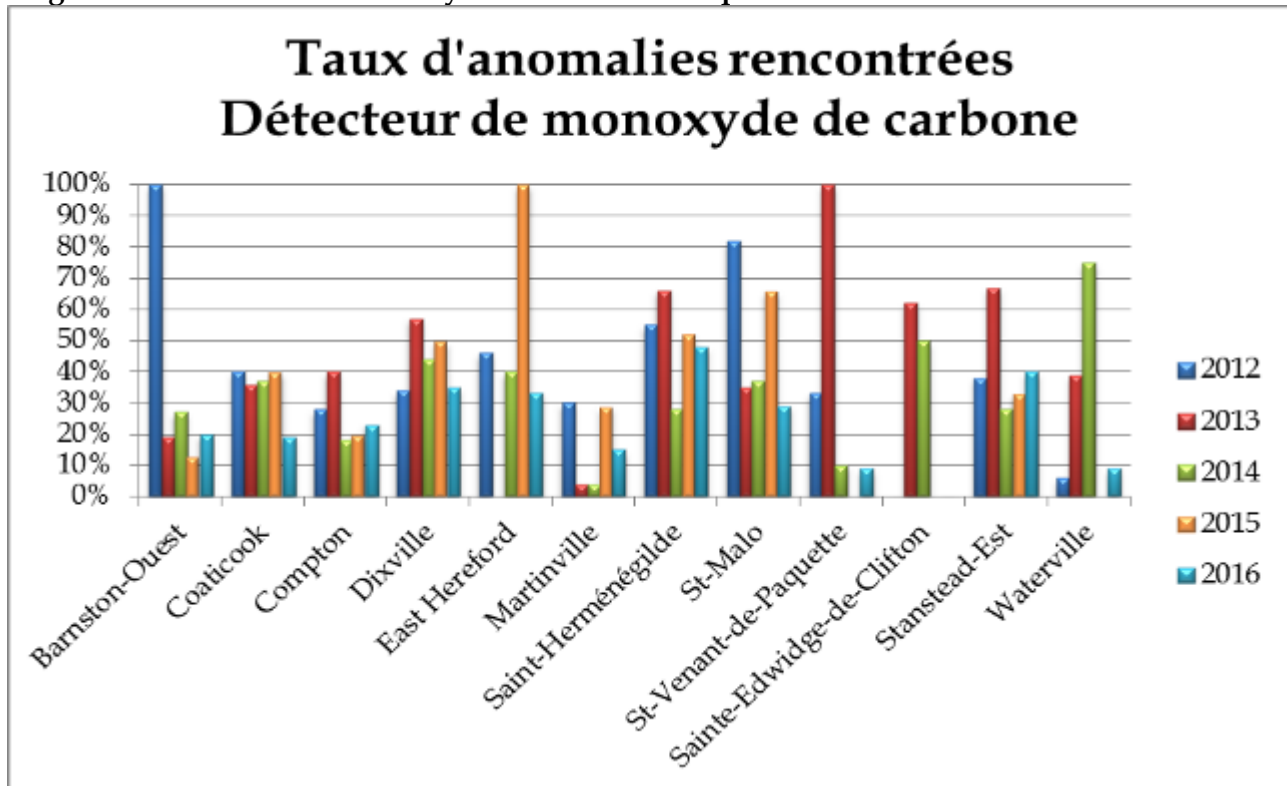


Figure 3-2 Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients



3.3 Inspection des risques plus élevés

L'inspection périodique des risques constitue un complément essentiel à la réglementation municipale. Le programme d'inspection des bâtiments à risque élevé et très élevé a débuté en 2008. Plusieurs anomalies ont été relevées, comme en témoigne le Tableau 3-3. Les rapports d'inspection ne constituent présentement qu'un rapport de recommandations. Par contre, avec la nouvelle réglementation municipale qui a été adoptée en début de l'année 2013, il est désormais possible d'obliger la mise en place de mesures correctives.

Tableau 3-3 : Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés

Municipalités	Selon le SCRSI		Année 2016				Réalisation totale		
	Nb risques plus élevés visés	Nb d'inspections à effectuer par année	Inspections réalisées 2016	% de réalisation en 2016	Nb anomalies	Nb d'anomalies/bâtiment	Cumulatif des inspections depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% Réalisation totale depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	Inspections restantes
Barnston-Ouest	88	17	7	41%	8	1	7	8%	81
Coaticook	529	106	80	76%	378	5	80	15%	449
Compton	310	62	36	58%	28	1	36	12%	274
Dixville	98	20	14	70%	24	2	14	14%	84
East Hereford	63	13	5	39%	22	4	5	8%	58
Martinville	38	8	4	50%	5	1	4	11%	34
St-Herménégilde	57	11	2	18%	3	2	2	4%	55
St-Malo	92	18	18	100%	33	2	18	20%	74
St-Venant	14	3	1	33%	0	0	1	7%	13
Ste-Edwidge	122	24	11	46%	6	1	11	9%	111
Stanstead-Est	115	23	7	30%	14	2	7	6%	108
Waterville	149	30	30	100%	96	4	22	15%	119
Total - MRC	1 675	335	215	64%	617	3	215	13%	1 444



3.4 Exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation ont pour but de sensibiliser les responsables à mettre en pratique leur plan de sécurité incendie et de sensibiliser les occupants des bâtiments ciblés à connaître les actions à prendre lorsque l'alarme retentit. De plus, ils permettent aux pompiers de prendre connaissance des bâtiments dans lesquels ces exercices ont lieu. Ces exercices se font annuellement dans les garderies CPE, les écoles primaires et secondaires, les résidences pour personnes âgées, certains organismes et certaines industries.

Tableau 3-4 : Exercices d'évacuation

Municipalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016
Barnston-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-
Coaticook	7	13	16	23	21	23	20	21
Compton		7	8	7	7	5	5	5
Dixville	1	1	1	1	1	1	1	1
East Hereford			0	1	1	1	1	1
Martinville		3	3	3	3	3	3	3
St-Herménégilde	-	-	-	-	-	-	-	-
St-Malo		1	1	1	1	1	1	1
St-Venant	-	-	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	1	1	1	1	1	1	1	1
Stanstead-Est	-	-	-	-	-	-	-	-
Waterville		2	3	5	6	6	9	10
Total - MRC	9	28	33	42	41	41	41	43

3.5 Plans d'intervention

23 plans d'intervention ont été réalisés depuis 2011 alors qu'un total de 24 est prévu au Schéma. Le dernier plan d'intervention devrait être complété en 2017. Dans le cadre du schéma révisé, 25 plans d'intervention sont prévus. Ces plans serviront à mieux préparer les SSI advenant une intervention aux endroits où ces plans d'interventions auront été produits et ils pourront servir lors des pratiques des services incendies.

3.6 Programme de sensibilisation du public

Plusieurs actions de sensibilisation ont été posées au cours de l'année 2016. Ces activités ne sont pas systématiquement comptabilisées. Il est donc difficile de dresser un portrait précis des actions qui ont été réalisées. Le Tableau 3-5 présente la plupart des actions qui ont été faites au cours de l'année 2016.

Tableau 3-5 : Activités de sensibilisation en sécurité incendie

Activités de prévention et de sensibilisation du public	MRC de Coaticook	Régie incendie de Coaticook	SSI de Compton	SSI de Waterville	SSI de St-Isidore-St-Malo	SSI de Beecher Falls	SSI de Stanstead
Formations sur demande (ex : extincteurs portatifs, plan de mesures d'urgence, etc.) aux entreprises et organismes	X		X				
Kiosque d'information annuel à la Fête régionale de la Famille	X						
Organisation et/ou participation annuelle du Camp 911	X	X	X	X			
Organisation et/ou participation à un Sécurijour	X	X	X				
Exercices d'évacuation annuels dans les écoles, les résidences pour personnes âgées, les industries, pensionnats, OMH, édifices publics, garderies CPE et résidence pour personnes handicapées	X	X	X	X	X	X	
Article mensuel ou bimensuel dans les journaux des municipalités locales et/ou régional	X	X	X	X	X	X	X
Activités de sensibilisation dans le service d'animation estivale	X	X		X	X	X	
Portes ouvertes pour les garderies et maternelles	X	X	X	X			
Collecte de Sang des pompiers		X					
Visite de prévention dans les résidences	X	X	X	X	X	X	X
Présence lors de la Saint-Jean Baptiste		X					
Activités de sensibilisation du public lors de la semaine de prévention	X		X	X			
Visite de prévention dans les écoles, dans les campings, dans les garderies	X	X	X	X	X	X	
Tenue de l'activité annuelle «Pompier d'un jour »			X				
Participation à la Grande évacuation				X			
Prévention sur les feux d'artifice et sur les feux à ciel ouvert			X				
Visite des garderies avec jeux pour enfants	X		X	X			
Tenue d'une journée thématique sur la prévention incendie a eu lieu au centre des Loisirs de Saint-Malo					X		
Présence dans les rues à l'Halloween		X	X	X			X

4 INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

4.1 Type d'interventions

On dénombre 223 interventions sur l'ensemble de la MRC de Coaticook pour l'année 2016, dont 17,5% sont attribuables à des incendies. Ce total exclu le nombre de sorties pour les appels d'entraide des SSI voisins. Le Tableau 4-1 présente la nature des interventions où les différents services incendie ont été appelés à intervenir, et ce pour chacune des municipalités. Les données sommaires des interventions de 2012 à 2016 y sont également présentées à titre de comparatif. On note une légère baisse du nombre total d'interventions de l'ordre de 2% par rapport à 2015.



Tableau 4-1 : Interventions des SSI en 2016

Types d'interventions	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	Saint-Herménégilde	Saint-Malo	Saint-Venant	Sainte-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Total 2016	% des interventions	Interventions 2015	Interventions 2014	Interventions 2013	Intervention 2012
11-Feu extérieur sans perte	-	1	1	1	0	1	1	-	0	0	-	1	6	2,7%	7	7	18	20
12-Feu de véhicule	1	1	2	0	0	0	2	-	0	1	-	1	8	3,6%	10	9	10	5
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	-	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	0	0	0%	1	0	0	2
15-Feu de cheminée sans perte	1	0	2	0	0	0	1	-	0	0	1	2	7	3,2%	16	20	12	18
16-Feu de bâtiment	-	8	3	0	0	1	0	-	0	2	1	0	15	6,7%	19	15	28	25
Feu extérieur avec SOPFEU	-	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	0	0	0%	0	1	0	0
Début d'incendie sans perte	-	0	1	0	0	0	0	-	0	0	-	0	1	0,4%	2	1	2	10
Feu équipement industriel	-	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	2	2	0,9%	0	2	0	3
Total incendies :	2	10	9	0	0	2	4	0	0	3	2	6	39	17,5%	55	55	70	83
Accident de la route/ Désincarcération	1	7	22	1	1	0	3	1	0	0	-	4	40	17,9%	30	32	34	24
Alarme incendie en fonction	-	32	10	1	0	2	1	1	0	2	1	12	62	27,8%	56	60	63	50
Alarme monoxyde de carbone	1	3	0	1	0	0	0	-	0	0	-	0	6	2,7%	7	9	5	8
Assistance au public	-	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	0	0	0%	0	1	4	1
Assistance aux ambulanciers / SQ	-	2	2	1	0	0	0	-	0	0	-	1	6	2,7%	5	6	12	7
Désastre naturel	-	1	0	0	0	0	0	-	0	0	-	0	1	0,4%	1	1	4	2
Déversement	-	0	1	0	0	0	0	-	0	0	-	0	1	0,4%	3	0	2	1
Fuite de gaz	-	1	1	0	0	0	0	-	0	0	-	0	2	0,9%	0	1	1	1
Installation électrique	2	2	2	0	0	1	2	-	1	0	3	1	13	5,8%	19	13	13	2
Premiers répondants	-	0	0	0	6	0	13	-	1	0	-	1	21	9,4%	21	29	21	29
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	0	0	0%	3	9	2	1
Sauvetage hors route	-	3	0	0	1	0	0	-	0	0	-	1	5	2,3%	3	N/D	N/D	N/D
Vérification odeur de gaz ou fumée	-	19	0	1	0	0	1	-	0	0	1	4	27	12,2%	22	35	26	18
Total autres interventions :	4	70	38	6	8	3	20	2	2	2	5	24	184	82,5%	172	199	187	144
Total 2016	6	80	48	5	8	5	24	2	2	5	7	30	223	100%				
Total 2015	11	83	52	2	7	7	20	6	1	4	11	23	227	100%	227	254	257	227

4.2 Déploiement des services incendie

Le délai d'intervention est défini comme étant la durée écoulée entre l'ignition et le moment où les pompiers appliquent l'agent extincteur. Ce délai est un des facteurs importants qui est directement relié aux pertes matérielles. Une intervention effectuée en moins de 10 minutes (délai favorable) devrait permettre, s'il y a lieu, le sauvetage de personnes restées prisonnières à l'intérieur d'un bâtiment en flammes. Une intervention réalisée entre 10 et 15 minutes (délai compatible) présente théoriquement toutes les chances de se solder par le confinement de l'incendie à l'intérieur de son lieu d'origine. Une intervention effectuée dans un délai préjudiciable (plus de 15 minutes) résulte généralement par une perte totale du bâtiment et il y a des chances que le feu se propage à d'autres bâtiments.

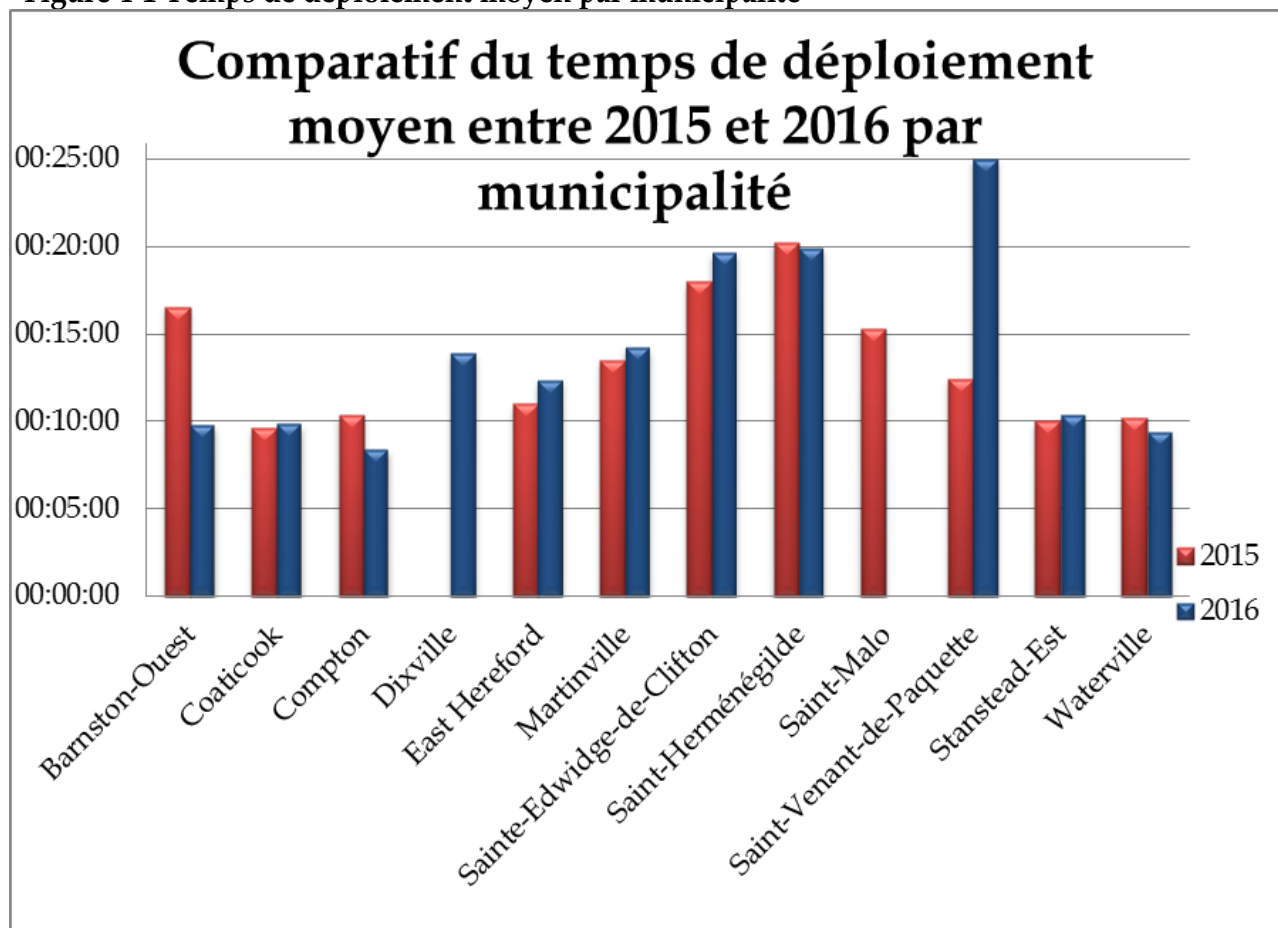
Le Tableau 4-2 et la Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité démontrent le temps de déploiement dans chacune des municipalités. Tous les types d'intervention ont été comptabilisés dans ce tableau, lorsque les données étaient disponibles (excepté les appels pour premiers répondants du SSI de Beecher Falls). On constate des disparités quant à la façon de compléter les rapports d'intervention : certains inscrivent l'heure d'arrivée du premier camion alors que d'autres indiquent l'heure où la force de frappe (8 ou 10 pompiers) est atteinte. Les données proviennent des cartes d'appel de la centrale 911, lorsque disponible, ou du rapport d'intervention rédigé par le directeur du service incendie. L'accès à toutes les cartes d'appels permettrait de compiler les données plus précisément et de manière uniforme.

Tableau 4-2 : Temps de déploiement par municipalité en 2016

Municipalité	Nombre d'appels total	Nombre d'interventions ayant rencontré un délai de réponse de					Temps de réponse moyen (mm:ss)	% de réponse favorable (< 10 min)*	% réponse compatible (< 15 minutes)*
		<10 min	10-15 min	> 15 min	Appels annulés	Non déterminé			
Barnston-Ouest	6	1	0	1	0	4	09 :47	50%	50%
Coaticook	80	40	13	7	20	0	09 :51	67%	88%
Compton	48	31	9	2	6	0	08 :25	74%	95%
Dixville	6	0	3	2	1	0	13 :55	0%	50%
East Hereford	8	4	2	2	0	0	12 :22	50%	75%
Martinville	5	0	3	1	1	0	14 :13	0%	60%
St-Herménégilde	24	1	6	17	0	0	19 :54	4%	29%
St-Malo	2	N/D				2	N/D		
St-Venant	2	0	0	2	0	0	25 :00	0%	0%
Ste-Edwidge	5	0	1	4	0	0	19 :39	0%	20%
Stanstead-Est	7	1	1	0	0	5	10 :24	50%	100%
Waterville	30	19	4	2	5	0	09 :22	76%	92%
Total :	223	97	42	40	33	11	13 :53	54%	78%
Comparatif 2015	227	69	48	36	37	38	11 :39	30%	52%

*Les appels annulés et non déterminés ne sont pas inclus dans le total d'appels pour le calcul de la moyenne

Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité



Le tableau 4-3 présente le temps moyen de déploiement de la première autopompe vers les lieux d'une intervention selon les différentes périodes de la journée.

Tableau 4-3 : Temps déploiement par moment de la journée durant l'année 2016

Période de la journée	Moyenne temps déploiement 2016	Nombre d'appels 2016	Moyenne temps de déploiement 2015	Nombre d'appels 2015
Jour	11 :36	100	11 :55	103
Soir	12 :15	78	11 :24	70
Nuit	11 :23	45	12 :49	54
Moyenne générale :	11 :48	223	12 :02	227

4.3 Nombre de pompiers par appel

Le Tableau 4-4 présente le nombre moyen de pompiers qui sont intervenus pour chaque type d'intervention. Note : on ne possède pas l'information sur l'heure d'arrivée de tous ces pompiers. Il est donc impossible d'évaluer si la force de frappe est arrivée dans les délais prescrits au SCRSI.

Tableau 4-4 : Nombre moyen de pompiers par appel en 2016

Type d'interventions	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	Saint-Herménégilde	Saint-Malo	Saint-Venant-de	Sainte-Sainte-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Moyenne générale
11- Feu extérieur sans perte	-	8	10	14	-	19	10	-	-	-	-	3	11
12- Feu de véhicule	-	13	12	-	-	-	13	-	-	13	-	11	12
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15- Feu de cheminée sans perte	-	-	14	-	-	-	24	-	-	-	12	12	14
16- Feu de bâtiment	-	19	13	-	-	15	-	-	-	14	55*	-	19
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début d'incendie sans perte	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Feu d'équipement industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	16
Moyenne incendie	N/D	13	13	14	-	17	16	N/D	-	14	34	11	15
Accident de la route / Désincarcération	6	10	13	11	4	-	7	-	-	-	-	11	11
Alarme incendie	-	11	9	13	-	10	9	-	-	16	-	10	11
Alarme monoxyde de carbone	-	5	16	6	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Assistance au public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assistance aux ambulanciers / SQ	-	8	10	4	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Désastre naturel	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Déversement	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
Fuite de gaz	-	12	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Installation électrique	-	3	10	-	-	6	9	-	8	-	-	8	7
Premiers répondants	-	-	-	-	4	-	4	-	6	-	-	-	4
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sauvetage hors route	-	9	-	-	9	-	-	-	-	-	-	8	9
Vérification / odeur de fumée	-	9	-	11	-	-	2	-	-	-	-	7	8
Moyenne autres interventions	6	8	12	9	6	8	6	N/D	7	16	N/D	9	9
Moyenne générale 2016 :	6	11	13	12	6	13	11	N/D	7	15	34	10	13
Moyenne générale 2015 :	10	10	13	7	7	18	12	16	5	8	11	9	11

*Incendie important avec risque de propagation ayant nécessité la présence de plusieurs SSI.

Le schéma de couverture de risques demande un minimum de 8 ou 10 pompiers pour les incendies de bâtiments de risque faible et moyen et de 12 ou 14 pompiers pour les incendies des risques élevés et très élevés. Le minimum requis pour les appels nécessitant les pinces de désincarcération est de 8 pompiers.

4.4 Répartition des appels

La répartition des appels en fonction de l'heure est un élément important à considérer pour l'obtention de la force de frappe. Les services incendie ne comptent aucun pompier ni officier à temps plein. Comme ceux-ci occupent également un autre emploi, et ce pas nécessairement dans leur municipalité de résidence, leur disponibilité peut varier en fonction de la période du jour ou de la nuit. Le Tableau 4-5 présente la répartition des appels en fonction de la période du jour, pour chacune des municipalités.

Tableau 4-5: Répartition des appels en fonction de l'heure en 2016

Municipalités	Jour (7h-16h)		Soir (16h-23h)		Nuit (23h-7h)		Fin de semaine*	
	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels*	Temps de déploiement
Barnston-Ouest	2	N/D	1	N/D	3	N/D	2	N/D
Coaticook	33	08 :29	30	09 :54	17	11:28	21	12 :07
Compton	26	08 :28	14	07 :42	8	09 :14	13	09 :16
Dixville	1	12 :58	0	N/A	5	14 :09	1	N/D
East Hereford	6	10 :30	2	18 :00	0	N/A	2	16 :30
Martinville	2	10 :56	3	15 :19	0	N/A	3	14 :40
St-Herménégilde	13	21 :52	9	19 :22	2	09 :30	6	16 :40
St-Malo	1	N/D	1	N/D	0	N/A	1	N/D
St-Venant	0	N/A	2	25 :00	0	N/A	1	18 :00
Ste-Edwidge	2	19 :22	2	22 :43	1	14 :04	1	22 :48
Stanstead-Est	4	N/D	3	10 :24	0	N/A	3	13 :00
Waterville	10	09 :00	11	07 :33	9	11 :58	8	08 :05
Total général 2016 :	100		45		78		63*	
%	45%		20%		35%		28%	
Total général 2015 :	103		70		54		N/A	
%	45%		31%		24%		N/A	

*Totaux inclus dans les colonnes « jour, soir et nuit »

Le tableau suivant présente le nombre de fois où la force de frappe a été atteinte par rapport au nombre de fois où elle était requise en vertu des tableaux de déploiement du schéma révisé.

Tableau 4-6- Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe

Municipalités	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	St-Herménégilde	St-Malo	St-Venant	Ste-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Moyenne MRC
Pourcentage de force de frappe atteinte	N/A	8/8 100%	3/3 100%	N/A	N/A	1/1 100%	N/A	N/A	N/A	2/2 100%	1/1 100%	N/A	15/15 100%
Moyenne	N/A	14:26	26:37	N/A	N/A	20:19	N/A	N/A	N/A	33:22	19 :30	N/A	21 :03

Le temps de mobilisation des SSI représente le moment du déclenchement du service incendie par le centre d'appels au moment du départ des véhicules d'intervention de la caserne (10-16)

Tableau 4-7 - Temps de mobilisation des SSI

SSI	Jour	Soir	Nuit	Fin de semaine	Moyenne
Coaticook	04 :41	05 :21	06 :39	05 :19	05 :30
Compton	04 :16	04 :03	04 :45	04 :39	04 :25
Waterville	05 :55	04 :42	07 :45	05 :03	05 :51
SSI hors de la MRC					
Beecher Falls	04 :07	06 :21	N/D	05 :11	05 :13
Massawippi	Information non disponible				
St-Isidore/St-Malo	Information non disponible				
Sherbrooke	Information non disponible				
Stanstead	Information non disponible				
Moyenne	04 :55	05 :39	05 :37	05 :09	05 :15



5 INCENDIES

5.1 Nombre et types d'incendies

Dans cette section, seuls les incendies faisant l'objet de déclaration auprès du MSP ont été utilisés pour le calcul des statistiques. On note toutefois que, bien que ces déclarations soient obligatoires selon l'article 34 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, certaines n'ont pas été effectuées (Tableaux 5-1, 5-2).

Tableau 5-1 : Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2016

Types d'incendies	Nombre d'événements	% incendie	Nombre de DSI complétés	% des DSI complétés ⁵
11- Feu extérieur sans perte	6	15%	6	100%
12- Feu de véhicule	8	22%	8	100%
13- Feu extérieur avec perte	0	0%	N/A	N/A
15- Feu de cheminée sans perte	7	20%	7	100%
16- Feu de bâtiment	15	37%	15	100%
Début d'incendie sans perte	1	2%	1	100%
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0%	N/A	N/A
Feu d'équipement industriel	2	5%	2	0%
Total :	39	100%	39	100%

Tableau 5-2 : DSI complétés par municipalités en 2016

Municipalités	Nombre d'événements	% Incendie	Nombre DSI complétés	% DSI complétés
Barnston-Ouest	2	5%	2	100%
Coaticook	10	27%	10	100%
Compton	9	22%	9	100%
Dixville	1	2%	1	100%
East Hereford	0	0%	N/A	N/A
Martinville	2	5%	2	100%
Saint-Herménégilde	4	10%	4	100%
Saint-Malo	0	0%	N/A	N/A
Saint-Venant-de-Paquette	0	0%	N/A	N/A
Sainte-Edwidge-de-Clifton	3	7%	3	100%
Stanstead-Est	2	5%	2	100%
Waterville	6	20%	6	100%
Total :	39	100%	39	100%

⁵ Selon les données disponibles au 10 mars 2017.

Le Tableau 5-3 témoigne que la MRC de Coaticook se trouve légèrement au-dessus de la moyenne québécoise avec un taux de 2,1 incendies par 1000 habitants par rapport à 1,9 au niveau provincial. La Ville de Coaticook obtient un taux d'incendie inférieur à sa catégorie (5 000 à 25 000 habitants) avec 1,1 incendie par 1000 habitants, alors que la moyenne provinciale est de 2,8 incendies par 1000 habitants.

Tableau 5-3 : Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2016

Municipalités	Nombre d'incendies	Population	Taux d'incendie par 1000 habitants
Barnston Ouest	2	593	3,4
Coaticook	10	9 235	1,1
Compton	9	3 224	2,8
Dixville	1	707	1,4
East Hereford	0	289	0
Martinville	2	465	4,3
St-Herménégilde	4	671	6
St-Malo	0	485	0
St-Venant-de-Paquette	0	100	0
Ste-Edwidge-de-Clifton	3	511	5,9
Stanstead-Est	2	607	3,3
Waterville	6	2 046	2,9
Total 2016	39	18 933	2,1
Total 2015	55	18 933	2,9
Total 2014	57	18 931	3,1
Total 2013 :	64	18 964	3
Total 2012 :	66	18 847	3,5
Moyennes du Québec en 2014 :			
1,9 incendies au Québec			
1,8 incendies en Estrie			

5.2 Pertes matérielles et humaines

En 2016, 39% des incendies se sont soldés par des pertes matérielles. Le Tableau 5-4 présente les pertes reliées aux incendies pour chacune des municipalités. Aucun incendie majeur n'est survenu en 2016 sur le territoire de la MRC de Coaticook. Un incendie majeur est un événement qui a causé pour plus de 500 000 \$ de dommage.

Les pertes matérielles par personne (51,87\$/habitant) sont de loin les plus basses des cinq dernières années. Elles sont également inférieures à la moyenne de la province (54\$/habitant), et nettement inférieures à la moyenne des municipalités de 5000 à 25 000 habitants (87\$/habitant). Nous pouvons donc dire que l'année 2016 a été très clémente du côté des incendies de bâtiments et des pertes matérielles, car le nombre d'incendie a diminué de 26% par rapport à 2015. Espérons qu'avec tous les efforts de prévention mis en œuvre chaque année, cette tendance continue d'être à la baisse.

Tableau 5-4 : Pertes reliées aux incendies en 2016

Municipalités	Nombre d'incendies			Somme des pertes (excluant les feux de véhicules)	Décès	Blessé	Perte / habitant
	Avec perte	Sans perte	Total				
Barnston-Ouest	0	2	2	0\$	0	0	0\$
Coaticook	8	2	10	278 000\$	0	0	30,10\$
Compton	3	6	9	226 500\$	0	1	70,25\$
Dixville	0	1	1	0\$	0	0	0\$
East Hereford	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Martinville	1	1	2	5 000\$	0	0	10,75\$
Saint-Herménégilde	0	4	4	0\$	0	0	0\$
Saint-Malo	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Saint-Venant-de-Paquette	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	2	1	3	195 600\$	0	0	382,78\$
Stanstead-Est	1	1	2	277 000\$	0	0	456,34\$
Waterville	0	6	6	0\$	0	0	0\$
Total 2016 :	15	24	39	982 100\$	0	1	51,87\$
Total 2015 :	17	38	55	1 283 300\$	0	0	67,67\$
Total 2014 :	15	43	57	1 549 550\$	0	0	81,85\$
Total 2013 :	20	45	64	1 560 599\$	0	0	82,29\$
Total 2012 :	27	39	66	4 373 400\$	0	0	232,05\$
Moyenne du Québec en 2014 :				54 \$ (Moyenne générale) 136 \$ (moins de 5000 hab.) 87 \$ (5 000 à 25 000 hab.)			

5.3 Incendies par catégorie de bâtiment

On constate que la majorité des incendies avec pertes se sont déclarés dans des bâtiments à risque faible (54%).

Tableau 5-5 : Répartition des incendies de bâtiments en 2016 selon le niveau de risque

Niveau de risque	Nombre	Pourcentage
1-Faible	13	52%
2-Moyen	6	24%
3- Élevé	0	0%
3- Élevé (bâtiments agricoles)	2	8%
4-Très élevé	4	16%
Total :	25	100%

Note : Les feux d'installation électrique, de véhicules et les feux extérieurs ne sont pas inclus.

Malgré le fait que la plupart des incendies surviennent dans le secteur résidentiel, les pertes causées par un incendie dans les secteurs agricoles, commerciaux et industriels sont en général beaucoup plus élevées que celles résultant d'un incendie de bâtiment résidentiel (Tableau 5-6).

Tableau 5-6 : Répartition des pertes en 2016 en fonction du niveau de risque des bâtiments

Niveau de risque	Nb d'incendies	Total des pertes	%
Faible	13	462 600\$	47,1%
Moyen	6	231 800\$	23,6%
Élevé	0	0\$	0%
Élevé (bâtiments agricoles)	2	287 700\$	29,3%
Très élevé	4	0\$	0%
Total :	25	982 100\$	100%

5.3 Analyse des incendies de bâtiments

Une bonne compréhension des conditions qui sont à l'origine des sinistres permet de mieux cibler les mesures à mettre en place afin d'éviter que ceux-ci ne se reproduisent. L'analyse des incendies regroupe donc toutes les opérations visant la localisation du lieu d'origine et la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI). Tous les événements jugés majeurs devraient faire l'objet d'une analyse. Les statistiques présentées dans cette section proviennent des rapports DSI transmis au MSP.

Le Tableau 5-7 démontre que les causes d'incendie sont très partagées. Les sources de chaleur ayant initié ou entretenu l'incendie sont aussi variées et sont présentées au Tableau 5-8. Le Tableau 5-9 démontre les pertes reliées aux incendies selon les sources de chaleur.

Tableau 5-7 : Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI

Causes	2016		2015	
	Nombre	%	Nombre	%
Combustion spontanée	1	7%	1	5%
Défaillance mécanique ou électrique	3	20%	7	32%
Défaut de conception	0	0%	1	5%
Accidentelle	2	13%	0	0%
Défaut d'installation	1	7%	1	5%
Erreur humaine	2	13%	5	23%
Indéterminée	4	27%	1	5%
Mauvais entretien	0	0%	1	5%
Mauvaise utilisation d'un équipement	1	7%	1	5%
Suspecte ou volontaire	0	0%	2	9%
Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	0	0%	2	9%
Naturelle	1	7%	0	0%
Total :	15	100%	22	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte, les feux de véhicules et les feux d'installation électrique ne sont pas inclus.

Tableau 5-8 : Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI

Source de chaleur	2016		2015	
	Nombre	%	Nombre	%
Appareil de chauffage fixe	3	20%	4	18%
Appareil de chauffage portatif	-	-	1	5%
Système d'éclairage	2	13%	-	-
Allumette, briquet	-	-	1	5%
Câbles et fils électriques	-	-	3	14%
Appareil électrique	2	13%	2	9%
Panneau électrique	-	-	1	5%
Cendres chaudes	1	7%	1	5%
Combustion spontanée	1	7%	1	5%
Article de fumeur	-	-	1	5%
Cuisinière	-	-	-	-
Foudre	1	7%	-	-
Indéterminé	4	27%	2	9%
Soudure	-	-	1	5%
Suspect/criminel	-	-	2	9%
Équipement mécanique	-	-	1	5%
Tisons	1	7%	1	5%
Total :	15	100%	22	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

Tableau 5-9 : Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2016 ayant fait l'objet d'un DSI

Cause et source de chaleur	Nombre	%	Perte 2016	Perte 2015
Appareil de chauffage fixe	3	20%	216 600\$	129 900\$
Appareil de chauffage portatif	-	-	-	136 800\$
Allumette, briquet	-	-	-	500\$
Câbles et fils électriques	-	-	-	87 100\$
Appareil électrique	2	13%	307 000\$	157 500\$
Cendres chaudes	1	7%	20 000\$	500\$
Combustion spontanée	1	7%	91 000\$	47 000\$
Article de fumeur	-	-	-	500\$
Système d'éclairage	2	13%	50 200\$	-
Foudre	1	7%	10 700\$	-
Indéterminé	4	27%	280 600\$	352 700\$
Soudure	-	-	-	0\$
Suspecte/criminelle	-	-	-	34 000\$
Équipement mécanique - convoyeur	-	-	-	3 000\$
Tison	1	7%	6 000\$	333 800\$
Total :	15	100%	982 100\$	1 283 300\$

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

5.4 Valeur du matériel sauvegardé lors d'incendies

Il est intéressant de regarder les pertes matérielles par municipalités par rapport aux bâtiments qui ont été sauvegardés. La prévention et l'efficacité des interventions des SSI s'améliorant sans cesse grâce au perfectionnement de la formation et de l'entraînement des pompiers et l'acquisition d'équipements plus performants font en sorte qu'il est possible de sauver les bâtiments et que les pompiers ne sont plus seulement considérés comme des « sauveurs de solages ». Les techniques de travail, les équipements et bien entendu la formation des pompiers aident énormément à faire diminuer les pertes reliés aux incendies d'année en année. Les débuts d'incendie sans perte et les incendies de bâtiments ont été compilés.



Tableau 5-10 : Perte versus les préservations de matériel

Municipalités	Pertes	Valeur des bâtiments	Sauvegardes
Barnston-Ouest	0\$	N/A	N/A
Coaticook	278 000\$	869 300\$	591 300\$
Compton	226 500\$	282 500\$	56 000\$
Dixville	0\$	N/A	N/A
East Hereford	0\$	N/A	N/A
Martinville	5 000\$	5 000\$	0\$
Saint-Herménégilde	0\$	N/A	N/A
Saint-Malo	0\$	N/A	N/A
Saint-Venant-de-Paquette	0\$	N/A	N/A
Sainte-Edwidge-de-Clifton	195 600\$	285 600\$	90 000\$
Stanstead-Est	277 000\$	417 800\$	140 800\$
Waterville	0\$	N/A	N/A
Total :	982 100\$	1 860 200\$	878 100\$

5.5 Alarmes incendie

Chaque année, les SSI reçoivent plusieurs appels pour des alarmes incendie en fonction. En 2016, les 62 appels pour des alarmes incendie en fonction représentent 28% du nombre total d'appels. Le tableau suivant démontre quelles ont été les causes de ces appels. Lorsque non fondés, ces appels engendrent des coûts importants aux municipalités étant donné les effectifs qu'elles monopolisent ainsi que des déplacements des SSI loin des urgences véritables. Il est donc important de faire de la sensibilisation à cet effet.

Tableau 5-11 : Causes des alarmes incendie

Cause	Nombre 2016	Pourcentage du nombre d'alarmes incendie	Pourcentage du nombre d'appels total	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques très élevés	Comparatif 2015
Fumée de cuisson	16	26%	7%	7	0	2	7	7
Fumée appareil de chauffage	3	5%	1%	2	0	1	0	N/D
Erreur humaine	6	10%	3%	2	0	0	4	9
Travaux	2	3%	1%	0	0	0	2	4
Maintenance système d'alarme	2	3%	1%	0	0	1	1	0
Baisse de pression système de gicleurs	2	3%	1%	0	0	0	2	3
Défectuosité système d'alarme	18	29%	8%	8	2	4	4	14
Vandalisme	1	2%	1%	0	0	0	1	2
Panne électrique	1	2%	1%	0	0	0	1	5
Mauvais emplacement détection	3	5%	1%	1	0	0	2	N/D
Autres	2	3%	1%	0	0	0	2	3
Indéterminée	6	10%	3%	2	-	-	4	9
Total	62	100%	28%	22	2	8	30	56



6 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Résultats 2016
Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseur de fumée	Rapport entre le nombre de visites effectuées et le nombre de visites à effectuer selon la planification sur le territoire.	Nombre de visites effectuées ÷ Nombre de visites à effectuer sur le territoire × 100%.	882 / 1 298 X 100 = 68%
Programme d'inspection des risques plus élevés	Rapport entre le nombre de bâtiments inspectés et le nombre de bâtiments à inspecter selon la planification sur le territoire.	Nombre de bâtiments inspectés ÷ Nombre de bâtiments à inspecter selon la planification × 100%.	213 / 335 = 64%
Plan d'intervention	Rapport entre le nombre de plans d'intervention réalisés et le nombre de plans d'intervention à réaliser.	Nombre de plans d'intervention réalisés ÷ Nombre de plans d'intervention à réaliser × 100%.	0 / 25 = 0%
Formation des pompiers	Rapport entre le nombre de pompiers formés selon les exigences prévues au Règlement et le nombre de pompiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre de pompiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre de pompiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	70 / 81 = 86%
Formation des officiers	Rapport entre le nombre d'officiers formés selon les exigences prévues au règlement et le nombre d'officiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre d'officiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre d'officiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	17 / 18 = 94%
Essais et vérification annuels des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle et le nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle.	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle ÷ Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle × 100%.	9 / 9 = 100%
Attestation de performance des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance et le nombre de véhicules devant subir une attestation de performance.	Nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance ÷ Nombre de véhicules devant subir une attestation de performance × 100%.	1 / 2 = 50%
Attestation de conformité des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité et le nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité.	Nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité ÷ Nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité × 100%.	N / A
Essai annuel des pompes portatives	Rapport entre le nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel et le nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel.	Nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel ÷ Nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel × 100%.	8 / 8 = 100%
Aménagement de points d'eau	Rapport entre le nombre de points d'eau aménagés et le nombre total de points d'eau à aménager sur un territoire pendant la période concernée tel que stipulé au schéma.	Nombre total de points d'eau aménagés sur le territoire ÷ Nombre de points d'eau à aménager × 100%.	0 / 2 = 0% À venir 2017
Force de frappe lors des interventions en incendie	Rapport entre le nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte et le nombre d'interventions requérant une force de frappe.	Nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte ÷ Nombre d'interventions requérant une force de frappe × 100%.	15 / 15 = 100%

7 RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

	Actions	Application * Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉGILDE	SAINTE-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
1	Maintenir l'embauche du coordonnateur régional en sécurité incendie	1 ^{ère} année*	X												
2	Maintenir la coordination du schéma de couverture de risques par la MRC	1 ^{ère} année*	X												
3	Maintenir en poste les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X												
4	Maintenir en place le comité technique en sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X		X	X									X
5	Maintenir en place le comité sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6	En collaboration avec les municipalités, la MRC produira et transmettra aux municipalités un programme d'évaluation et d'analyse des incidents selon les dispositions décrites au chapitre 6 du présent schéma	1 ^{ère} année	X												
7	Produire annuellement un rapport régional d'analyse des incidents et, le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	2 ^{ième} année*	X												
8	S'assurer que la recherche des causes et circonstances de chacun des incendies est faite en conformité avec la <i>Loi sur la Sécurité incendie</i> par du personnel ayant les compétences requises soit à l'intérieur du service ou par l'entremise du service d'incendie limitrophe	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
9	S'assurer que le rapport d'intervention incendie (DSI) soit complété après chacune des interventions incendie et le transmettre au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Transmettre annuellement à la MRC les données permettant à cette dernière de produire le rapport régional sur l'analyse des incidents et les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Organiser et mettre en œuvre le programme d'évaluation et d'analyse des incidents de la MRC tel que spécifié au chapitre 6 du présent schéma	2ième année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
12	Mise en place d'une équipe régionale en RCCI telle que précisée au chapitre 6 du présent schéma	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13	Maintenir la réglementation régionale en prévention des incendies et bonifier cette dernière afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	1ère année*	X												
14	Adopter la réglementation régionale en prévention des incendies proposée par la MRC afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	2ième année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
15	Maintenir et bonifier le programme d'inspection et de vérification des avertisseurs de fumée selon un cycle de 4 ou 6 ans tel que prévu au chapitre 6 du présent schéma	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉNÉGILDE	SAINTE-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
16	Maintenir la révision et de la mise à jour de la base de données de l'analyse des codes de risques aux municipalités pour les bâtiments visés	1 ^{ère} année*	X												
17	Maintenir la distribution de la base de données des risques révisés aux services d'entraide et au centre 911	1 ^{ère} année*	X												
18	Transmission au service de prévention de la MRC les informations relatives aux anomalies importantes constatées durant les visites d'inspection dans les bâtiments résidentiels des catégories de risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
19	Procéder au suivi des anomalies constatées, en collaboration avec les municipalités, dans certains bâtiments résidentiels de la catégorie des risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
20	Maintenir et bonifier le programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), élevés et très élevés	1 ^{ère} année*	X			X									
21	Maintenir les inspections des risques plus élevés par les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X			X									

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
22	Maintenir les inspections annuelles pour les risques très élevés incluant les centres de la petite enfance, les résidences de personnes âgées, les écoles, les collèges avec pensionnat, les garderies CPE, les centres d'accueil, les centres hospitaliers et toutes les autres habitations en commun classées dans la catégorie de risques élevés et très élevés	1ere année*	X			X									
23	Maintenir et appliquer le programme de visites des garderies en milieu familial aux 3 ans	1ere année*	X			X									
24	Maintenir la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ere année*	X			X									
25	Collaborer à la mise en place du programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
26	Supporter la MRC dans la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
27	Maintenir la production de plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ere année*	X			X									
28	Distribuer à chaque municipalité et au SSI qui les protègent les plans d'intervention produits	1ere année*	X			X									
29	Collaborer avec la MRC à la production des plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
30	Procéder à la révision des ressources nécessaires à déployer selon les plans d'interventions réalisés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
31	Intégrer les plans d'interventions dans les séances de formation et d'entraînement des pompiers	1ere année*			X	X	X		X	X			X		X
32	Transférer les données de déploiement des ressources aux services d'entraide et au centre d'appel 911	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
33	Maintenir la participation aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public tel que décrit dans la présente partie du schéma	1ere année*	X												

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATCOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉNÉGILDE	SAINTE-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
34	Participer aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public mises de l'avant par la MRC	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
35	Faire l'évaluation saisonnière des points d'eau (débit d'eau disponible) et prises d'eau sèches, la tenue d'un registre de commun et de cartographie	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
36	Procéder à l'installation de nouvelles infrastructures (bornes sèches) pour les endroits non couverts selon l'échéancier au tableau 64	2e année				X	X			X				X	X
37	Maintenir le programme d'entretien des points d'eau avec prise d'eau sèche en s'inspirant de la norme NFPA-1142	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
38	Maintenir le programme d'identification des points d'eau conformes par pictogrammes	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
39	S'assurer de maintenir les ententes avec les propriétaires privés pour les accès aux points d'eau	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
40	Maintenir un programme d'entretien et d'évaluation des réseaux d'aqueduc conçus pour la protection incendie en s'inspirant de la norme NFPA-291	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
41	Maintenir ou implanter un programme de codification des poteaux incendie utilisés pour la protection incendie, en s'inspirant notamment de la norme NFPA 291	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
42	Planifier des améliorations aux réseaux d'aqueduc ou à leurs composantes de manière à corriger les problèmes constatés ou à planifier les mesures palliatives prévues au schéma, tel que l'envoi de camions-citernes en nombre suffisant	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
43	Maintenir le programme de vérification mécanique de véhicules lourds (S.A.A.Q.)	1ere année*			X	X									X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉNILDE	SAINTE-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
44	Maintenir en œuvre du programme d'entretien, de remplacement et de vérification des véhicules d'intervention selon les recommandations du fabricant et selon les dispositions contenues dans le <i>guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> dont en outre les essais annuels de route et de pompage	1ere année*			X	X									X
45	Appliquer les normes de sécurité relatives aux équipements personnels de protection des pompiers, incluant les appareils respiratoires, maintenir en bon état tout ce matériel et mettre en œuvre un programme d'entretien, de vérification et de remplacement selon les exigences du fabricant et des normes en vigueur	1ere année*			X	X									X
46	Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme de remplacement, d'entretien et de vérification des ressources matérielles sur la base des normes, des exigences des fabricants et du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoire d'intervention	1ere année*			X	X									X
47	Appliquer le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers afin que ces derniers puissent mener à bien toutes les tâches qu'ils seront susceptibles d'accomplir lors d'un incendie de bâtiment et, selon le cas, lors d'une intervention spécialisée	1ere année*			X	X									X
48	Mettre en oeuvre et faire le suivi d'un programme d'entraînement qui tient compte des domaines d'intervention déterminés par la municipalité, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et des Canevas d'entraînement de l'École Nationale des pompiers du Québec	1ere année*			X	X									X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE	
49	Mettre en place ou maintenir un programme et un comité de santé et sécurité au travail conformément aux dispositions législatives en vigueur pour les services incendie	1ere année*			X	X										X
50	Assurer le bon fonctionnement du système de communication radio selon les normes par la mise en place d'un programme de vérification et de mise à l'essai des équipements	1ere année*			X	X										X
51	S'assurer avec la collaboration des SSI que le centre 911 répond aux dispositions et aux exigences du « <i>Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence</i> »	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
52	Maintenir la même centrale 911 pour l'ensemble de la MRC	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
53	Maintenir la mise à niveau des équipements de télécommunications	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
54	Maintenir et bonifier les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du guide des opérations	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
55	Maintenir l'uniformisation des codes radio et de la structure de commandement	1ere année*			X	X										X
56	Maintenir les ententes intermunicipales en fonction des protocoles de déploiement des ressources identifiées aux tableaux 65 à 102 du présent schéma ou selon les besoins identifiés aux plans d'intervention	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
57	Signés et mettre en place les protocoles d'entraide automatique pour le déploiement de la force de frappe (entraide automatique) tel qu'identifiés aux tableaux 65 à 102 du présent schéma	Au cours des 6 premiers mois*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE	
58	Maintien du recrutement des effectifs selon les besoins des SSI	1ere année*			X	X										X
59	Mise à niveau des procédures d'intervention, par exemple par rapport à l'atteinte de la force de frappe (code 10-11)	1ere année*			X	X										X
60	Assister les municipalités dans la réalisation et le suivi de leurs mesures d'autoprotection et de prévention additionnelles	1ere année*	X													
61	Réaliser, avec la collaboration des municipalités, une étude visant à promouvoir l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et prévoir les modifications à apporter, le cas échéant, à la réglementation municipale et/ou au schéma d'aménagement de la MRC	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
62	Mettre en place l'affichage de numéros d'immeuble réfléchissant ou repère aux intersections dans les secteurs visés, afin d'améliorer le repérage par les services d'urgence	1ere année*							X			X				X
63	Maintenir l'entretien des numéros d'immeuble réfléchissants	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
64	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme d'installation et de vérification du fonctionnement des avertisseurs sur les parties du territoire des municipalités où le temps de réponse dépasse les 15 minutes	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
65	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme des risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), des risques plus élevés sur les parties de territoire de la municipalité où le temps réponse dépasse les 15 minutes	1ere année*	X			X										
66	Mettre en place la force de frappe en désincarcération telle qu'identifiée aux tableaux 66 à 103 du présent schéma	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉNÉGILDE	SAINTE-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
67	En plus de la grande contribution des pompiers, les municipalités et la MRC devront compter sur la collaboration de leurs autres services comme : les services d'évaluation, d'urbanisme de finances des travaux publics ainsi que du responsable des mesures d'urgence, à participer à certains dossiers relatifs à la sécurité incendie	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
68	Participation, au besoin, d'un représentant du CSI et CTSI au comité d'aménagement de la MRC lorsque les sujets traités les concernent	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
69	Participation, au besoin, de responsables en sécurité incendie aux comités consultatifs d'urbanisme ou conseils municipaux lorsque les sujets traités les concernent	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
70	Déterminer et produire une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés conformément à l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*	X												
71	Produire annuellement, un rapport d'activités régionales conformément aux articles 17 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*	X												

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINTE-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
72	Produire les rapports annuels exigés, conformément aux articles 34 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i> , et les transmettre à la MRC	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
73	Produire et transmettre à la MRC les rapports nécessaires afin de répondre à la procédure de vérification périodique tel que prévue par l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
74	Maintenir en place la table de concertation des intervenants d'urgence	1ere année*	X												
75	Maintenir la nomination du Directeur ou de l'assistant au Directeur du service de sécurité incendie à la Table de concertation des intervenants d'urgence	1ere année*			X	X									X